

## **NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE D'OBLIGATIONS PAR BG INVESTIMMO.**

**Le présent document reçoit l'approbation totale de BG INVESTIMMO**

**LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ETE VERIFIE OU APPROUVE PAR L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS (FSMA)**

**23/03/2022**

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.**

<p><b>Partie 1 – Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **A. Risques liés à l'émetteur**

L'Emetteur est une société spécialisée dans les activités des marchands de biens immobiliers.

Certains risques et incertitudes que l'Emetteur estime importants, à la date de cette Note d'information, sont décrits ci-dessous. Ces divers risques pourraient causer une diminution du chiffre d'affaires et des bénéfices escomptés de l'Emetteur et en altérer la gestion, ce qui a terme pourrait affecter la capacité de l'Emetteur à remplir ses obligations en vertu des Obligations.

L'Emetteur est exposé au risque lié à la commercialisation des lots. Tout retrait d'un des futurs acquéreurs pourrait engendrer du retard d'encaissement venant dégrader le bilan du promoteur.

Il existe un risque lié au manque d'expérience des opérateurs dans la promotion immobilière. Ce risque est compensé par les professionnels engagés pour travailler sur l'opération.

L'Emetteur est exposé au risque lié à la situation sanitaire et géopolitique actuelle. En effet, l'épidémie mondiale du coronavirus a mis à l'arrêt l'industrie du bâtiment, et la crise actuelle en Ukraine pourrait entraîner des conséquences similaires. Cela peut impliquer un retard des travaux et des difficultés de commercialisation.

### **B. Risques liés aux obligations**

Les Obligations sont des instruments de dette qui comportent certains risques. En souscrivant aux Obligations, les investisseurs consentent un prêt à l'émetteur, qui s'engage à payer annuellement des intérêts et à rembourser le principal à la Date d'échéance. En cas de faillite ou de défaut de l'émetteur, les investisseurs courent le risque de ne pas obtenir ou d'obtenir tardivement les montants auxquels ils auraient droit et de perdre tout ou partie du capital investi. Chaque investisseur doit donc étudier attentivement la Note d'information, au besoin avec l'aide d'un conseil externe.

La liquidité limitée des titres émis par des sociétés non cotées ne permet pas toujours de céder ces instruments financiers au moment souhaité.

### **C. Risques liés à l'Offre**

L'Offre est conditionnée à la levée d'un montant minimum par l'Emetteur de 750 000€. Si ce montant n'est pas atteint, l'Emprunt Obligataire sera annulé et les investisseurs remboursés.

<b>Partie 2 – Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------

### **A. L'identité de l'émetteur**

#### 1. Données concernant l'émetteur

BG INVESTIMMO est une société par actions simplifiée à associé unique de droit français ayant établi son siège social au 4 Rue de la République, 69001 Lyon et immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 522 460 211.

#### 2. Activité de l'Emetteur

BG INVESTIMMO est spécialisée dans les activités des marchands de biens immobiliers. Elle a pour objet:

L'acquisition, l'aménagement, la rénovation, la construction, ou la vente de tous biens et droits immobiliers en vue de leur commercialisation (activité de lotisseur, aménageur, promoteur, marchand de biens).

La conception, l'étude, plans, l'élaboration de devis, la création, la gestion et l'assistance commerciale pour le compte de tiers, en vue de la construction, l'installation, l'aménagement ou l'agencement ainsi que la restauration de tous locaux ;

L'activité de prestations de service à caractère commercial, la coordination et la sous-traitance de tous travaux concernant le bâtiment,

La mise à disposition de tiers, l'étude, la création, la gestion et l'assistance commerciale pour le compte de tiers, en matière de constructions, d'aménagements et dérivés,  
La direction de travaux et maîtrise d'œuvres pour le compte de tiers de toutes opérations immobilières

La gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

L'exploitation, la pris en gérance libre, l'acquisition, la création de tous fonds de commerce,

L'obtention de toutes ouvertures au crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

La prise de toutes participations dans toutes affaires similaires ou non pouvant intéresser la société ou favoriser son développement.

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement.

La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

### 3. Actionnariat

#### Actionnaires :

Guy BOCCARD : 100%

### 4. Opérations conclues par l'Emetteur

Il n'existe aucune opération pouvant être qualifiée d'importante entre l'Emetteur et les personnes visées au 3° et/ou des personnes liées autres que des actionnaires, pour les deux derniers exercices et l'exercice en cours.

### 5. Organe d'administration

#### Composition :

Président : Guy BOCCARD

#### Rémunération :

Le président peut recevoir une rémunération dont les modalités sont fixées par la décision de nomination. Elle peut être fixe ou proportionnelle ou à la fois fixe et proportionnelle au bénéfice ou au chiffre d'affaires.

### 6. Condamnation(s) visée(s) à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014

« Les personnes visées au 4° n'ont fait l'objet d'aucune condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

### 7. Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts entre l'Emetteur et les personnes visées au 4° ou 5° ou avec d'autres parties liées n'est à signaler.

### 8. Identité du commissaire

Il n'existe pas de commissaire aux comptes désigné au sein de BG INVESTIMMO.

## **B. Informations financières concernant l'émetteur**

### 1. Comptes annuels

Les comptes annuels pour les exercices aux 30/06/2021 et 30/06/2020 sont repris en annexe.

## 2. Déclaration sur le fonds de roulement

L'Emetteur déclare que de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations sur les douze prochains mois.

## 3. Déclaration sur le niveau des capitaux propres et de l'endettement

L'Emetteur déclare qu'à la date du 23/03/2022 ses capitaux propres s'élèvent à 64 442€.

A la même date, l'Emetteur déclare que son endettement s'élève à 692 851€ réparti comme décrit ci-dessous :

- Découverts, concours bancaires : 4 000€
- Comptes courants d'associés : 17 020€
- Dettes fournisseurs : 15 293€
- Dettes fiscales et sociales : 2 908€
- Autres dettes : 653 000

## 4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

L'Emetteur déclare qu'il n'y a pas eu de changement significatif de sa situation financière ou commerciale entre la fin du dernier exercice social et la date de l'ouverture de l'Offre.

### **C. Identité de l'offreur**

La société Raizers est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 16, rue Fourcroy, 75017, Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901. Le site internet de l'Offreur est le suivant : [www.raizers.com](http://www.raizers.com)

## **Partie 3 – Informations concernant l'offre des instruments de placement**

### **A. Description de l'offre**

#### 1. Généralités

Montant maximal pour lequel l'Offre est effectuée	1 000 000€
Montant minimal pour lequel l'Offre est effectuée	750 000€
Valeur nominale d'une Obligation	1€
Date d'ouverture de l'Offre	23/03/2022
Date de fermeture de l'Offre	31/03/2022
Date d'émission prévue des obligations	31/03/2022
Frais à charge des investisseurs	Aucun

#### 2. Clôture anticipée

La clôture anticipée de la Période de Souscription interviendra automatiquement dès que le montant total souscrit dans le cadre de l'Emprunt obligataire atteindra le montant maximal à émettre soit, le

montant de 360 000€. Une fois ce montant atteint, toute demande de souscription sera refusée dans le cadre de la présente Offre.

### 3. Modalités de souscription et de paiement

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l'écran de la Plateforme Raizers. Le prix d'émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg (la « Banque Séquestre »).

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l'issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l'Emetteur.

L'Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l'Emetteur correspondront au montant de l'Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat en date du 16 décembre 2021 conclu entre d'une part l'Emetteur et d'autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire (le « Contrat de prestation de services »).

La souscription aux un million (1 000 000) d'Obligations pourra être ouverte dès la signature du Contrat jusqu'au 31/03/2022 au plus tard (la « Période de Souscription »).

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu'à complète souscription de l'Emprunt Obligataire selon la règle du « 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi » :

- Chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire ;
- À l'approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente ;
- Lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

Les Obligations seront émises au plus tard le 31/03/2022 (la « Date d'Emission »).

L'Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l'Emetteur et avec l'accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers.

### 4. Emission des obligations

Les Obligations seront émises au plus tard le 31/03/2022.

### 5. Frais

Les frais juridiques, administratifs et autres en relation avec l'émission de l'Emprunt obligataire sont à charge de l'Emetteur.

## B. Raisons de l'offre

### 1. Description du projet immobilier

#### **L'opération :**

L'opération LE CLOS DE LA FOUGONNE est située 11 route de la Fougonne, à Vétraz-Monthoux dans le département de la Haute-Savoie, à 5 km de la frontière franco-suisse.

Elle est portée par la SCCV LE CLOS DE LA FOUGONNE, dont les actionnaires sont les sociétés BG INVESTIMMO et SOFIM. BG INVESTIMMO est détenue à 100 % par Monsieur Guy BOCCARD, qui réalise des opérations de marchand de biens depuis 2010 avec cette société. SOFIM est détenue par Paolo DA SILVA PEREIRA et Brigitte PEREZ qui travaillent dans l'immobilier depuis 2018 en tant qu'agents commerciaux.

Monsieur BOCCARD s'occupe de la partie « suivi de chantier » tandis que Madame PEREZ et Monsieur DA SILVA gèrent la partie « suivi clients ». Ils se sont entourés de plusieurs professionnels qui effectuent un travail de suivi du dossier et gèrent certains aspects administratifs, techniques et financiers sur l'opération.

Les opérateurs sollicitent Raizers pour l'acquisition d'un bâtiment existant qu'ils vont démolir et sur lequel ils vont réaliser une opération de promotion immobilière de 9 logements. Ceux-ci sont vendus avec un garage et une place de stationnement extérieure. Certains lots seront accompagnés d'un jardin privatif, d'une terrasse ou d'un balcon. Une garantie financière d'achèvement sera signée avec la société Credendo – Guaretees & Specialty Risk

A date, 4 lots sont sous contrat de réservation pour un chiffre d'affaires précommercialisé de 48 %. Ils sont commercialisés par les agences Cœur d'Elites et L-9 Capital, spécialisées dans la vente de bien en région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'emprunt obligataire sera garanti par une hypothèque de 1er rang sur l'assiette foncière et par la caution personnelle notariée de Monsieur Guy BOCCARD.

#### Emplacement :

Le projet est situé sur la commune de Vétraz-Monthoux, commune de 8 969 habitants (INSEE 2018), située en Haute-Savoie à proximité immédiate d'Annemasse et de la frontière suisse, et à environ 11 km du centre-ville de Genève.

La commune est accessible via deux routes départementales qui mènent directement à Annemasse. Vétraz-Monthoux profite de sa proximité avec l'autoroute A40, accessible à moins de 5 km, permettant de rejoindre Genève en 25 min, et d'aller à Annecy via l'A410 et l'A41 en 40 min.

Vétraz-Monthoux abrite une petite zone commerciale dans laquelle on trouve notamment un Intermarché Super, un McDonald's et un Brico Dépôt. De plus, plusieurs commerces de proximité se situent dans le centre-ville de la commune et à proximité du projet.

Concernant les équipements publics, on retrouve dans la commune 3 groupes scolaires, un centre de loisirs et une crèche notamment. Le centre hospitalier et les collèges les plus proches sont situés à Annemasse.

#### Zoom sur le programme :

Lot n°	Niveau	Typologie	m <sup>2</sup>	Prix/m <sup>2</sup>	Prix de vente	Etat de commercialisation
1	RDC	T3	67,2	5 302	356 300	
2	RDC	T5	109,1	5 717	624 000	Sous contrat de réservation
3	RDC	T2	40,4	5 792	234 000	Sous contrat de réservation
4	R+1	T4	56,1	5 243	294 000	Sous contrat de réservation
5	R+1	T3	56,5	5 509	311 100	
6	R+1	T3	65,5	5 141	336 600	
7	R+1	T2	41,3	5 439	224 700	
8	R+2	T3	75	5 723	429 425	Sous contrat de réservation

9	R+2	T4	63,4	5 344	338 600
Garages		5 lots à vendre			75 000
Stationnement		7 lots à vendre			56 000
<b>TOTAL</b>			<b>574</b>	<b>5 481</b>	<b>3 279 725</b>

A date, 4 lots sont sous contrat de réservation, sous condition suspensive d'obtention d'un financement. La commercialisation du programme a commencé depuis environ 2 mois. En plus des 9 lots d'habitation, le programme comprend 9 places de garages en sous-sol et 9 places de stationnement extérieures. Ces lots peuvent être acquis avec les lots d'habitation.

Il reste à commercialiser 5 lots d'habitation, 5 garages et 7 places de stationnement extérieur.

#### Travaux et prestataires :

La date prévisionnelle d'ouverture de chantier est fixée à avril 2022.

Un devis de travaux global nous a été communiqué, édité par le maître d'œuvre pour un montant total de 871 794 € HT. Il convient d'ajouter les travaux de démolition, budgétés à 50 000 € HT. En accord avec les opérateurs, nous avons retenu un montant total de travaux de 956 794 € HT qui inclut des imprévus travaux, soit 1 666 € HT/m<sup>2</sup>.

La maîtrise d'œuvre est assurée par la SARL SIGMALP, société créée en 2021 et dirigée par Jean-Michel Le Roux qui possède une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de la construction.

La structure du bâtiment sera en profilé métallique et sera fournie par la société France Structure, qui est référent sur le domaine. Ce type de construction permet notamment des travaux rapides et l'obtention de subventions. Un devis de 149 606 € HT par la société France Structure pour la structure du bâtiment nous a été communiqué.

Le montage de la structure sera assuré par la société 5N, qui va de plus poser les planchers et la toiture du bien. Cette société est spécialisée dans les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment.

Le choix des partenaires pour le second œuvre est à ce jour en cours de discussion.

#### Prix de marché :

Le prix de vente du programme, objet de l'opération, se situe dans la fourchette haute des prix observés sur la commune de Vétraux-Monthoux.

Néanmoins, au regard des annonces comparables identifiées dans la commune et du rythme de commercialisation de 2 lots par mois, le prix de vente du programme est cohérent.

Les opérateurs sont accompagnés par deux agences locales, qui les ont confortés dans la détermination des prix de vente. Lors de nos discussions avec des agents locaux, on nous a indiqué que la demande pour ce type de bien était forte et nos interlocuteurs étaient à l'aise avec les prix de vente de l'opération.

#### Stratégie de commercialisation :

La commercialisation est assurée par deux agences spécialistes de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Cœur D'Elites et L-9 Capital.

La cible visée correspond à une clientèle voulant acquérir une résidence principale. Le projet est situé à moins d'un kilomètre de la frontière suisse et attire des acquéreurs français ou suisse. En effet, face au prix élevé des logements dans la région de Genève, de plus en plus de suisses viennent vivre côté français.

A date, 4 lots d'habitation, 4 lots de garages et 2 places de stationnement extérieures sont réservés. Le niveau de commercialisation est à ce jour de 48 % du chiffre d'affaires de l'opération.

## Planning prévisionnel



## Bilan de la promotion

Postes	Montants HT	TVA	Montants TTC	Commentaires
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 733 104</b>	<b>546 621</b>	<b>3 279 725</b>	<b>4 758 €/m<sup>2</sup></b>
Coût d'acquisition	700 000		700 000	
Frais notaires/transaction	65 100	13 020	78 120	
Frais Divers	161 338	23 000	184 338	
Travaux	956 794	191 359	1 148 153	<b>1 666 €/m<sup>2</sup></b>
Honoraires techniques	134 000	26 800	160 800	
Publicité	20 000	4 000	24 000	
Assurances	50 040	10 008	60 048	
Honoraires de gestion	33 000	6 600	39 600	
<b>Coût de revient à l'acquisition</b>	<b>2 120 272</b>	<b>274 787</b>	<b>2 395 059</b>	<b>3 691 €/m<sup>2</sup></b>
Honoraires commercialisation	76 060	15 212	91 272	
Intérêts financiers	200 000		200 000	
<b>Coût de revient total</b>	<b>2 396 332</b>		<b>2 686 331</b>	<b>4 171 €/m<sup>2</sup></b>
<b>Marge nette</b>	<b>336 772</b>			
<i>En % du Chiffre d'affaires</i>	<i>12 %</i>			
<b>Marge nette incl. Honoraires de gestion</b>	<b>369 772</b>			
<i>En % du Chiffre d'affaires</i>	<i>14 %</i>			

## 2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser

Besoins	Ressources		
<b>Prix de revient</b> à l'acquisition TTC (= total des charges HT + TVA – frais financiers - frais de commercialisation)	Apport en fonds propres opérateur :	300 000 €	13 %
	Emprunt obligataire émis sur la plateforme :	1 000 000 €	42 %
	Appel de fonds VEFA / pré- commercialisation :	1 095 059 €	46 %
<b>Total besoins</b>	<b>2 395 059 €</b>	<b>Total ressources</b>	<b>2 395 059 € 100 %</b>

## Partie 4 – Informations concernant les instruments de placement offerts

### A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

Les termes et conditions des Obligations sont décrits de manière extensive dans le document intitulé Contrat obligataire repris en Annexe à la présente Note d'information, et dont les principales caractéristiques sont reprises ci-dessous. Une souscription à une ou plusieurs Obligations entraîne l'adhésion explicite et sans réserve de l'Investisseur aux termes et conditions des Obligations.

Nature et catégorie	Obligations nominatives
Devise	Euros (€)
Valeur nominale	1€
Date d'échéance	24 mois
Date de remboursement	31/03/2024
Modalités de remboursement	Le remboursement interviendra à l'échéance conformément à l'article 16 du Contrat obligataire ou de manière anticipée conformément à l'article 17 du Contrat obligataire.
Restriction de transfert	Librement cessible
Taux d'intérêt annuel brut	10%
Date de paiement des intérêts	Les intérêts seront payés à la date stipulée à l'article 14 du Contrat obligataire

**Partie 5 – Toute autre information importante adressée oralement ou par écrit à un ou plusieurs investisseurs sélectionnés**

A. Droit applicable

Les obligations et toutes les obligations non contractuelles résultant des Obligations ou en rapport avec celles-ci sont régies et doivent être interprétées conformément au droit français.

B. Litige

Tout litige relatif à l'interprétation, la validité ou le respect de la Note d'Information que l'Emetteur et les Obligataires ne parviendraient pas à résoudre à l'amiable sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

C. Information aux obligataires

Les informations relatives au suivi des activités de l'Emetteur seront disponibles sur le site de Raizers ([www.raizers.com](http://www.raizers.com)).

## **Annexes**

1. Contrat obligataire
2. Comptes annuels pour les exercices aux 30/06/2020 et 30/06/2021

**BG INVESTIMMO – Immatriculée au RCS de Lyon  
n° 522 460 211 – SASU au capital de 5 000€  
4 rue de la République, 69001 Lyon**

**CONTRAT D'EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE  
D'UN MONTANT DE 1 000 000 EUROS  
COMPOSE DE 1 000 000 OBLIGATIONS  
(le « Contrat »)**

**AVERTISSEMENT**

*La présente émission obligataire est réalisée dans le cadre d'une opération de financement participatif telle que définie à l'article L.411-2-1 bis du Code monétaire et financier.*

*L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques inhérents à cette opération tels qu'indiqués dans l'accès restreint et progressif au site internet [www.raizers.com](http://www.raizers.com) ayant précédé l'accès au présent document.*

*La diffusion, directe ou indirecte, dans le public en France des instruments financiers acquis à l'occasion de cette émission ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L.411-1, L.411-2, L.412-1 et L.621-8 à L.621-8-3 du Code monétaire et financier.*

*Cette opération n'a pas donné lieu ni ne donnera lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.*

**1 EMETTEUR DES OBLIGATIONS**

La société BG INVESTIMMO, société par actions simplifiée à associé unique, dont le siège social est situé 4 rue de la République, 69001 Lyon et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 522 460 211, dûment représentée aux fins des présentes (l'« **Emetteur** ») a souhaité réaliser la présente émission obligataire dans le cadre de son activité.

**2 PLATEFORME D'EMISSION DES OBLIGATIONS**

L'Emetteur a pour activité « Activités des marchands de biens immobiliers », et a souhaité procéder à une émission obligataire dont il a proposé la souscription sur la plateforme de financement participatif de la société Raizers (la « **Plateforme Raizers** »), société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 16, rue Fourcroy 75017 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901 (« **Raizers** »), dûment représentée aux fins des présentes.

**3 UTILISATION DES FONDS**

Les fonds provenant de la présente émission obligataire seront intégralement utilisés pour le financement d'une opération de promotion immobilière de 9 logements. L'opération est nommée « Clos de la Fougonne », et est située au 11 route de la Fougonne, 74100 Vétraz-Monthoux (« **l'Opération** »).

Les 9 logements sont décrits ci-dessous :

**Lot 1** : T3 de 67,2 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée.

**Lot 2** : T5 de 109,1 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée.

**Lot 3** : T2 de 40,4 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée.

**Lot 4** : T4 de 56,1 m<sup>2</sup> au premier étage.

**Lot 5** : T3 de 56,5 m<sup>2</sup> au premier étage.

**Lot 6** : T3 de 65,5 m<sup>2</sup> au premier étage.

**Lot 7** : T2 de 41,3 m<sup>2</sup> au deuxième étage.

**Lot 8** : T3 de 75m<sup>2</sup> au deuxième étage.

**Lot 9** : T4 de 63,4 m<sup>2</sup> au deuxième étage.

#### **4 MONTANT DE L'EMISSION**

L'emprunt obligataire, d'un montant nominal d'un million d'euros (1 000 000 €) (l'« **Emprunt Obligataire** »), est représenté par un million (1 000 000) d'obligations émises par l'Emetteur, d'un montant nominal d'un euro (1 €) chacune, portant intérêt au taux fixé à la clause 14 du Contrat (les « **Obligations** »).

L'Emprunt Obligataire est régi par les articles L.213-5 et suivants du Code monétaire et financier et L.228-38 et suivants du Code de commerce.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était inférieur à soixante-quinze pour cent (75%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, celui-ci sera annulé et les versements reçus par l'Emetteur restitués aux souscripteurs dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter la clôture de la Période de Souscription.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était égal ou inférieur à cent pour cent (100%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, mais supérieur à soixante-quinze pour cent (75%) de celui-ci, l'Emetteur pourra limiter le montant de l'Emprunt au montant des souscriptions reçues avec l'accord du Représentant de la Masse des Obligataires et émettre les Obligations correspondantes sur la base de la même valeur nominale.

#### **5 FORME DES OBLIGATIONS**

Les Obligations seront émises sous la forme nominative. La propriété des Obligations sera établie par une inscription en compte, conformément aux articles L.211-3 et suivants du Code monétaire et financier (chaque propriétaire d'Obligations étant un « **Porteur** »).

Aucun document matérialisant la propriété des Obligations ne sera émis en représentation des Obligations.

#### **6 PRIX D'EMISSION**

Les Obligations seront émises à leur valeur nominale, soit au prix d'un euro (1 €), payable en totalité à la souscription, avec un minimum de souscription pour chaque Porteur de mille (1 000) Obligations, soit mille euros (1 000 €).

#### **7 MODALITES DE SOUSCRIPTION**

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l'écran de la Plateforme Raizers. Le prix d'émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg (la « **Banque Séquestre** »).

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l'issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l'Emetteur.

L'Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l'Emetteur correspondront au montant de l'Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat en date du 16 décembre 2021 conclu entre d'une part l'Emetteur et d'autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire (le « **Contrat de prestation de services** »).

## **8 DUREE DE LA SOUSCRIPTION**

La souscription aux un million (1 000 000) d'Obligations pourra être ouverte dès la signature du Contrat jusqu'au 31/03/2022 au plus tard (la « **Période de Souscription** »).

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu'à complète souscription de l'Emprunt Obligataire selon la règle du « 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi » :

- Chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire ;
- À l'approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente ;
- Lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

Les Obligations seront émises au plus tard le 31/03/2022 (la « **Date d'Emission** »).

L'Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l'Emetteur et avec l'accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers.

## **9 DURÉE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE**

### **9.1 Durée de l'Emprunt Obligataire**

Les Obligations sont émises pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la Date d'Emission.

Ainsi, deux années, après la Date d'Emission (la « **Date d'échéance** »), chaque Obligation aura été remboursée.

### **9.2 Option offerte à l'Emetteur**

A la Date d'échéance, il est entendu entre les Parties que l'Emetteur pourra, sous réserve d'en informer au préalable Raizers quarante-cinq (45) jours à l'avance par courriel avec accusé de réception, demander un décalage de la Date d'échéance initialement prévue de six (6) ; ces six (6) mois pouvant être prolongés à nouveau de six (6) mois maximum.

Il est précisé que : i) chacun des décalages doit être justifié par de bonnes raisons (retard de travaux, non-obtention d'autorisations administratives, retard de commercialisation, etc.) et ii) l'Emetteur doit obtenir l'accord écrit préalable de Raizers pour que la prolongation de l'Emprunt Obligataire soit effective. Sans cet accord écrit de Raizers, il est entendu que la prolongation de l'Emprunt Obligataire demandée par l'Emetteur ne pourra pas avoir lieu.

Par ailleurs, si l'Emetteur obtient l'accord écrit préalable de Raizers pour une prolongation de l'Emprunt Obligataire de six (6) mois, le taux d'intérêt applicable sera le Taux d'Intérêt initialement prévu en Article 14

augmenté d'un pourcent (1%). Si l'Emetteur obtient l'accord écrit préalable de Raizers pour une prolongation de l'Emprunt de six (6) mois supplémentaires, le taux d'intérêt applicable sera le Taux d'Intérêt initialement prévu en Article 14 augmenté de deux pourcents (2%).

En cas de défaut de remboursement à la nouvelle date d'échéance (soit six (6) ou douze (12) mois après la Date d'échéance initiale), le Taux d'Intérêt sera majoré d'une pénalité de retard de trois pourcents (3%), tel que prévu en Article 15 du Contrat.

Enfin, il est indiqué que l'exercice de cette option offerte à l'Emetteur ne nécessite pas la conclusion d'un avenant par écrit et qu'un tel décalage ne sera pas assimilé à un retard de remboursement.

## **10 RANG DES OBLIGATIONS ET MAINTIEN DE L'EMPRUNT À SON RANG**

Le principal et les intérêts des Obligations constituent des engagements directs, inconditionnels, non subordonnés et, sous réserve des stipulations ci-après, non assortis de sûretés de l'Emetteur, venant à tout moment, au même rang entre elles et (sous réserve des dispositions impératives du droit français) au même rang que tous les autres engagements chirographaires, présents ou futurs, de l'Emetteur.

L'Emetteur s'engage, jusqu'au remboursement de la totalité des Obligations, à ne conférer ni ne permettre que subsiste un quelconque nantissement, hypothèque, gage ou autre sûreté de quelque nature que ce soit, sauf (i) au profit d'un établissement de crédit ou (ii) avec l'accord exprès écrit et préalable du Représentant de la Masse, sur l'un quelconque de ses actifs ou revenus, présents ou futurs, en garantie d'un endettement souscrit ou garanti par l'Emetteur après l'émission des Obligations, sans en faire bénéficier pari-passu les Obligataires, en consentant les mêmes garanties et le même rang aux Obligataires.

## **11 CAUTION PERSONNELLE NOTARIEE**

Monsieur Guy BOCCARD, né le 4 septembre 1969, résidant au 316 A Rue de la Gare, - 01600 Reyrieux, s'est engagé à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une caution personnelle notariée.

## **12 GARANTIE HYPOTHECAIRE**

Pour garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire (principal, intérêts, frais et accessoires), une hypothèque de premier rang sera inscrite sur l'actif immobilier décrit en article 3 par le Représentant de la Masse le jour de l'acquisition dudit actif immobilier par l'Emetteur, ci-après dénommée la « **Garantie Hypothécaire** ».

Pour garantir aux Porteurs l'utilisation des fonds visée à l'article 3 ci-dessus et la prise de garantie hypothécaire visée au présent article 12, l'Emetteur affecte à titre de gage au profit du Représentant de la Masse, qui accepte, la somme représentant le montant de l'Emprunt Obligataire (déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers ainsi qu'il est dit à l'article 7 ci-dessus) qui sera versée au notaire représentant Raizers pour la prise de garantie hypothécaire susvisée (le « Notaire Séquestre »).

Pour assurer la validité du gage, cette somme sera versée au Notaire Séquestre, qui en sera constitué dépositaire et séquestre.

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée au Notaire Séquestre de son obligation de conservation de la somme susvisée et de lui donner instruction de verser ladite somme au notaire représentant l'Emetteur pour l'utilisation des fonds visée à l'article 3 ci-dessus et la prise de garantie hypothécaire susvisée.

Par dérogation à l'article 1960 du Code civil, l'Emetteur autorise d'ores et déjà et de manière irrévocable le Notaire Séquestre à libérer le montant séquestré à la seule demande de Raizers.

Ce versement sur instruction de Raizers vaudra au Notaire Séquestre pleine et entière décharge de sa mission.

L'encaissement des fonds par le Notaire Séquestre vaudra acceptation de la mission qui lui est confiée dans les termes stipulés aux présentes.

### 13 CONDITIONS SUSPENSIVES

La validité du Contrat est soumise à la réalisation des conditions suspensives suivantes (ci-après les « **Conditions Suspensives** »). Le versement des fonds ne pourra donc avoir lieu que lorsque les Conditions Suspensives ci-dessous seront réalisées :

- Réception de l'attestation de non-recours du transfert du permis de construire,
- Réception de l'acte d'affectation hypothécaire,
- Réception de la caution personnelle notariée de Guy BOCCARD,
- Réception de l'accord de faculté de substitution sur le compte centralisateur de la GFA au profit de Raizers,
- Réception de la preuve des 300 000€ de fonds propres sur le compte centralisateur de l'Opération.

### 14 INTÉRÊTS

Les Obligations portent intérêt de la Date d'Emission (incluse) jusqu'à la Date d'Echéance (exclue) au taux de dix pour cent (10%) (le « **Taux d'Intérêt** ») l'an de leur valeur nominale, sur une base de 365 jours par an, calculé comme suit :

$$Mv = Mi \times Tx$$

Mv : Montant à verser

Mi : Montant toujours investi

Tx : Taux d'intérêt annuel

le résultat étant arrondi à la deuxième décimale la plus proche (les demis étant arrondis à la décimale inférieure).

Les intérêts sont payables annuellement à terme échu au jour et mois de la Date d'Emission de l'obligation de chaque année ou au premier jour ouvré de paiement interbancaire subséquent.

Chaque Obligation cessera de porter intérêt à compter de sa date de remboursement effectif, à moins que le paiement du principal ne soit indûment refusé ou retenu. Dans ce cas, le montant de l'Obligation qui n'a pas été dûment payé continuera de porter intérêt conformément au présent article (tant avant qu'après le prononcé du jugement) jusqu'à la date à laquelle toutes les sommes dues au titre de l'Obligation sont reçues par ou pour le compte du Porteur concerné.

### 15 INTERETS DE RETARD

Toute somme en principal, intérêts, frais et accessoires exigibles en vertu des stipulations des présentes qui ne serait pas payée à la bonne date, portera intérêt de plein droit, à partir de cette date jusqu'au jour de son paiement effectif, au taux initialement prévu majoré d'une pénalité de 3% supplémentaires et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable. Les intérêts de retard seront calculés sur la base du nombre de jours écoulés et d'une année de 365 jours (ou 366 pour les années bissextiles).

Cette stipulation ne pourra nuire à l'exigibilité survenue et, par suite, ne pourra pas valoir accord de délai de règlement.

## 16 REMBOURSEMENT

A moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, les Obligations seront amorties en totalité à la Date d'Échéance.

Les Obligations intégralement amorties seront immédiatement annulées et ne pourront pas, par conséquent, être réémises ou revendues.

## 17 REMBOURSEMENT ANTICIPÉ VOLONTAIRE DE L'EMETTEUR

L'Émetteur pourra, à compter de toute date suivant la Date d'Émission, à son gré, procéder au remboursement de la totalité ou d'une partie seulement des Obligations restant en circulation à tout moment avant leur Date d'Échéance (la « **Date de Remboursement Volontaire** ») au Montant de Remboursement Volontaire.

En toutes hypothèses, le taux d'intérêt applicable en cas de remboursement anticipé (total ou partiel), sera au minimum de cinq pourcent (5%) (le « **Taux d'Intérêt Minimum** »).

### 17.1 Remboursement anticipé total

En cas de remboursement de la totalité des Obligations, le « **Montant de Remboursement Volontaire** » sera égal, pour chaque Obligation, à cent pour cent (100%) de la valeur nominale de l'Obligation augmenté des intérêts courus.

*Pour un emprunt de 24 mois au taux de 10% annuel avec un Taux d'Intérêt Minimum de 5%.*

**Exemple 1 (Remboursement Total)** : En cas de remboursement anticipé volontaire de l'Émetteur au bout de 2 mois, le taux d'intérêt (calculé au *pro rata*) devrait être de 1,67%. En effet, le calcul du taux d'intérêt sur 2 mois est le suivant :  $10\% \text{ d'intérêts} \times 2/12 \text{ mois} = 1,67\%$ .

**Ce taux d'intérêt étant inférieur à 5%, celui-ci ne s'appliquera pas. Raizers appliquera dans cette hypothèse le Taux d'Intérêt Minimum de 5%.**

**Exemple 2 (Remboursement Total)** : En cas de remboursement anticipé volontaire de l'Émetteur au bout de 9 mois, le taux d'intérêt est de 7,5%. En effet :  $10\% \text{ d'intérêts} \times 9/12 \text{ mois} = 7,5\%$ .

**Ce taux étant supérieur au Taux d'Intérêt Minimum de 5%, le calcul du montant des intérêts exigibles au bout de 9 mois se fera bien sur la base d'un taux de 7,5%.**

### 17.2 Remboursement anticipé partiel

En cas de remboursement d'une partie seulement des Obligations, le « **Montant de Remboursement Volontaire** » sera égal à un multiple en nombre entier du montant minimum de souscription.

Les Obligations remboursées ne pourront l'être qu'en totalité et seront donc annulées au prorata de la détention de chaque Porteur. Les autres Obligations n'ayant pas été remboursées portent intérêts dans les conditions décrites à l'article 14 du Contrat.

Si l'Émetteur souhaite rembourser les Obligations restantes avant la Date d'échéance, l'article 17.1 s'appliquera en cette hypothèse.

**Exemple 3 (Remboursement Partiel)** : *Pour un emprunt de 24 mois d'un montant de 300 000€ (300 000 obligations), au taux de 10% annuel avec un Taux d'Intérêt minimum de 5%. Le paiement des intérêts est annuel.*

- **Si l'Émetteur souhaite rembourser une 1<sup>ère</sup> tranche de 100 000 obligations (100 000€) au bout de 3 mois :**
  - o L'Émetteur remboursera 100 000 obligations (100 000€) ; ces obligations seront annulées.

- Le taux d'intérêt applicable au titre de ces 100 000 obligations devrait être égal à 2,5% :  $10\% \text{ d'intérêts} \times 3/12 \text{ mois} = 2,5\%$ .
  - Ce taux étant inférieur au Taux d'Intérêt Minimum de 5%, c'est le Taux d'Intérêt Minimum qui sera appliqué. Le montant des intérêts dus sera donc de 5 000 € :  $5\% \times 100\,000\text{€} = 5\,000\text{€}$ .
  - Ces intérêts seront payés au 12<sup>ème</sup> mois.
  - Les 200 000 autres obligations continuent de porter intérêts au taux de 10% jusqu'au remboursement complet.
- **Si l'Emetteur souhaite rembourser une 2<sup>ème</sup> tranche de 100 000 obligations (100 000€) au bout de 9 mois :**
- L'Emetteur remboursera 100 000 obligations (100 000€), ces obligations seront donc annulées.
  - Le taux d'intérêt applicable au titre de ces 100 000 obligations devrait être égal à 7,5% :  $10\% \text{ d'intérêts} \times 9/12 \text{ mois} = 7,5\%$ .
  - Ce taux étant supérieur au Taux d'Intérêt Minimum de 5%, c'est le taux d'intérêt de 7,5% qui sera appliqué. Le montant des intérêts dus sera donc de 7 500 € :  $7,5\% \times 100\,000\text{€} = 7\,500\text{€}$ .
  - Ces intérêts seront payés au 12<sup>ème</sup> mois.
  - Les 100 000 autres obligations continuent de porter intérêts au taux de 10% jusqu'au remboursement complet.
- **Au bout de 12 mois, l'Emetteur devra payer les montants d'intérêts suivants :**
- Au titre de la 1<sup>ère</sup> tranche : 5 000€
  - Au titre de la 2<sup>ème</sup> tranche : 7 500€
  - Au titre des 100 000 obligations restantes (non remboursées et non annulées à cette date) : 10 000€. En effet :  $100\,000\text{€} \times 10\% = 10\,000\text{€}$ .
- Soit une échéance d'intérêts totale de 22 500€ : 5 000€ + 7 500€ + 10 000€ = 22 500€.**
- **Au bout de 24 mois (date d'échéance de l'emprunt) :**
- L'Emetteur remboursera les 100 000 obligations restantes (100 000 €).
  - L'Emetteur devra payer le montant d'intérêts suivant : 10 000 €. En effet :  $100\,000\text{€} \times 10\% = 10\,000\text{€}$ .
- Soit un montant total de 110 000€ : 100 000€ + 10 000€ = 110 000€.**

## 18 EXIGIBILITÉ ANTICIPÉE

En cas de survenance de l'un des évènements prévus ci-dessous, le Représentant de la Masse agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, sur simple notification écrite, sans mise en demeure préalable, avant qu'il n'ait été remédié au manquement considéré, rendre immédiatement et de plein droit exigible le remboursement de la totalité, et non d'une partie seulement, des Obligations, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus jusqu'à la date effective de remboursement, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent du montant des intérêts courus à la

Date de Remboursement anticipé au Taux d'Intérêt Minimum. Les modalités de calcul du taux et du montant des intérêts en cas d'exigibilité anticipée sont identiques à celles énoncées en article 17 :

- Défaut de paiement de tout montant, en principal ou intérêt, dû au titre de l'Emetteur depuis plus de vingt (20) jours ouvrés à compter de la date d'exigibilité de ce paiement ;
- Livraison de l'Opération définie en article 3 ;
- S'il n'est pas remédié à l'un des manquements ci-dessous dans un délai de vingt (20) jours ouvrés à compter de la réception par l'Emetteur de la notification dudit manquement :
  - Modification(s) de l'Opération décrite en article 3 (exemple : l'Emetteur souhaite modifier son permis de construire initial), sauf si l'Emetteur en a informé au préalable le Représentant de la Masse par écrit et que ce dernier a consenti à une/de telle(s) modification(s) ;
  - Non-respect par l'Emetteur de ses engagements quant à l'affectation des fonds ;
  - Inexactitude d'une information financière, ou relative à la situation financière de l'Emetteur ;
  - Refus du commissaire aux comptes ou de l'expert-comptable de certifier les comptes de l'Emetteur ;
  - Changement de contrôle immédiat ou futur de l'Emetteur et/ou modification de son/ses ultime(s) bénéficiaire(s) économique(s).

Plus particulièrement, il est entendu que les événements suivants sont des cas de défaut en ce qu'ils peuvent conduire à une modification significative du contrôle effectif de l'Emetteur :

- o le transfert de plus de 33% du capital social et/ou des droits de vote de l'Emetteur à un tiers (actionnaire/associé déjà existant de l'Emetteur ou nouvel actionnaire/associé) ;
- o Tout événement ayant pour effet d'entraîner une modification du contrôle de l'Emetteur au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce ;
- o L'apport en fiducie-sûreté de la totalité ou d'une partie seulement du capital social de l'Emetteur (ou d'une société affiliée à l'Emetteur) ayant pour conséquence de modifier le(s) ultime(s) bénéficiaire(s) économique(s) de l'Emetteur.

La notion d'« **ultimes bénéficiaires économiques** » renvoie aux « bénéficiaires effectifs » de l'Emetteur tel que ce terme est défini par les articles L 561-2-2 et R 561-1 du Code monétaire et financier,

- En cas de décès, état de cessation de paiement ou de surendettement, de redressement judiciaire civil ou commercial, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle ou de déconfiture du représentant légal de l'Emetteur et ce dans les limites permises par la loi ;
- En cas de manquement à l'une quelconque des obligations prévues au présent Contrat et en particulier aux déclarations et garanties de l'Emetteur ;
- En cas de défaut de paiement des créances du Trésor public, de la sécurité sociale et des salariés, ouverture d'une procédure d'alerte, de règlement amiable, d'une procédure collective ou de toute autre procédure similaire ;
- En cas de cessation de l'activité de l'Emetteur ou dissolution de l'Emetteur ;
- En cas de dissimulation par l'Emetteur d'informations pertinentes et plus généralement un comportement judiciairement répréhensible du dirigeant de l'Emetteur ;

- En cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre de l'un quelconque des contrats relatifs à d'autres financements conclus par l'Emetteur par l'intermédiaire de Raizers ou leur résiliation pour quelque cause que ce soit ;
- En cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre d'un financement, en ce compris un prêt bancaire, une émission d'obligations ou de bons de caisse, pour quelque cause que ce soit.

L'Emetteur s'engage à communiquer dans un délai de trois (3) jours calendaires à Raizers toute information de nature à entraîner un cas d'exigibilité, et ce dès qu'il en aura connaissance.

## **19 PROCEDURE DE RECOUVREMENT**

Le Représentant agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, en cas de défaillance de l'Emetteur dans l'exécution des paiements des intérêts et du principal dans un délai de plus de dix (10) jours ouvrés à la suite de la constatation du défaut de l'Emetteur, procéder à une mise en demeure. En cas de non-exécution dans les dix (10) jours ouvrés suivant la réception de la mise en demeure, le Représentant agissant pour le compte de la Masse pourra réitérer cette mise en demeure puis introduire une action en justice devant les tribunaux compétents.

En cas de mise en œuvre d'une procédure de recouvrement par le Représentant, les frais liés à cette procédure (notamment les frais de conseil) seront avancés par le Représentant et facturés à l'Emetteur. Le Contrat de prestation de services contient une clause pénale qui précise la pénalité qui pourra être exigée par Raizers en cas :

- i) d'envoi d'une ou de plusieurs mises en demeure à l'encontre de l'Emetteur (et de ses éventuels garants),
- ii) de mise en œuvre d'une procédure contentieuse de recouvrement par Raizers à l'encontre de l'Emetteur.

## **20 PAIEMENT**

Le paiement du principal et des intérêts dus au titre des Obligations sera coordonné par la société Raizers et se fera par l'intermédiaire de la Banque Séquestre. Le paiement sera effectué en euros par crédit ou par transfert sur le compte MangoPay (solution Leetchi Corp. S.A.) du Porteur libellé en euros, conformément aux dispositions fiscales applicables ou à d'autres dispositions légales ou réglementaires applicables, et sous réserve des stipulations de l'Article 21 (Régime Fiscal) ci-après.

Tous les paiements valablement effectués aux Porteurs libèreront l'Émetteur, le cas échéant, de toutes obligations relatives à ces paiements. Les Porteurs ne supporteront ni commission ni frais au titre de ces paiements.

## **21 REGIME FISCAL**

Il est rappelé que la perception des intérêts d'obligations constitue une valeur mobilière de placement au regard de l'administration fiscale. A ce titre, elle est soumise à prélèvements sociaux ainsi qu'au barème de l'imposition sur le revenu. La gestion de ces flux fiscaux est assumée par Raizers en ce qui concerne les retenus à la source.

La documentation relative au traitement fiscal des valeurs mobilières de placement par l'administration fiscale française est disponible en version libre d'accès sur la Plateforme Raizers.

## 22 AUTORISATION DE L'EMISSION PAR L'EMETTEUR

L'émission de l'Emprunt Obligataire par l'Emetteur peut être conditionnée par une décision de la collectivité des associés ou actionnaires de la société émettrice, ou par une décision de l'associé unique de ladite société.

Il est entendu entre les Parties que l'Emetteur est seul responsable :

- Du bon respect des conditions de forme applicables au procès-verbal afférent à une telle décision ;
- De l'archivage du procès-verbal via les supports matériels admis par la loi.

Il est rappelé à l'Emetteur que l'ensemble des conditions de formes et d'archivage relatives au procès-verbal ainsi que leurs sanctions sont prévues dans le Code de commerce.

En tout état de cause, Raizers ne pourra à aucun moment voir sa responsabilité engagée en cas de procès-verbal non conforme aux dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière. Ainsi, l'Emetteur sera toujours tenu de rembourser l'Emprunt Obligataire selon les termes du présent Contrat.

## 23 MASSE DES OBLIGATAIRES

Les Porteurs seront automatiquement groupés en une masse (la « **Masse** ») pour la défense de leurs intérêts communs.

La Masse sera régie par les dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce, sous réserve des stipulations ci-après.

### 23.1 Personnalité morale

La Masse disposera de la personnalité morale et agira d'une part par l'intermédiaire d'un représentant (le « **Représentant de la Masse** ») et d'autre part par l'intermédiaire d'une assemblée générale des Porteurs.

La Masse seule, à l'exclusion des Porteurs pris individuellement, exercera les droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations.

### 23.2 Représentant de la Masse

La qualité de Représentant de la Masse peut être attribuée à une personne de toute nationalité. Toutefois, les personnes suivantes ne peuvent être choisies comme Représentant de la Masse :

- L'Emetteur, ses employés et leurs ascendants, descendants et conjoints ;
- Les entités garantes de tout ou partie des engagements de l'Emetteur ; et
- Les personnes auxquelles l'exercice de la profession de banquier est interdit ou qui sont déchues du droit de diriger, administrer ou gérer une société en quelque qualité que ce soit.

Le Représentant de la Masse initial sera la société Raizers.

Le Représentant de la Masse sera soumis aux dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce. Le Représentant de la Masse pourra être révoqué ou remplacé par l'assemblée générale des Porteurs statuant à la majorité de 90% sur la base d'un *quorum* de 100% des Porteurs.

Le Représentant de la Masse ne recevra pas de rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions.

### 23.3 Pouvoirs du Représentant

Sauf résolution contraire de l'assemblée générale des Porteurs, le Représentant de la Masse aura le pouvoir d'accomplir tous les actes de gestion nécessaires pour la défense des intérêts communs des Porteurs. Toutes les procédures judiciaires intentées à l'initiative ou à l'encontre des Porteurs devront, pour être

recevables, l'être à l'initiative ou à l'encontre du Représentant de la Masse. Le Représentant de la Masse ne peut pas s'immiscer dans la gestion des affaires de l'Emetteur.

Sauf avis contraire des Porteurs, il est entendu que le Représentant de la Masse pourra décider à tout moment à compter de la date de signature du Contrat, et avec l'accord préalable de l'Emetteur, de modifier certaines dispositions dudit Contrat et notamment celles relatives :

- A la durée de la souscription (Article 8) ;
- A la durée de l'Emprunt Obligataire (Article 9) ;
- Aux garanties (Articles 11 et 12).
- Aux intérêts et, plus précisément, celles relatives au paiement des intérêts, à leurs modalités d'amortissement et à leur taux (Articles 14 et 15).

Le Représentant de la Masse pourra également décider de modifier les dispositions relatives au montant de l'émission (Article 4) mais cela uniquement jusqu'à la Date d'Emission au plus tard et en conformité avec le montant minimum global de souscription défini en Article 4 (75% du montant total de l'Emprunt Obligataire).

Dans ce cadre, chacun des Porteurs signera, au moment de la souscription, une procuration autorisant et donnant tous pouvoirs au Représentant de la Masse pour réaliser les modifications du Contrat visées ci-dessus. Cette procuration est attachée en Annexe 1 au présent Contrat.

#### **23.4 Assemblées générales des Porteurs**

Les assemblées générales des Porteurs pourront être réunies à tout moment, sur convocation par l'Emetteur ou par le Représentant de la Masse. Un ou plusieurs Porteurs, détenant ensemble au moins un trentième (1/30e) des Obligations en circulation, pourront adresser à l'Emetteur et au Représentant de la Masse une demande de convocation de l'assemblée générale ; si cette assemblée générale n'a pas été convoquée dans les deux (2) mois suivant la demande, les Porteurs concernés pourront charger l'un d'entre eux de déposer une requête auprès du tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris afin qu'un mandataire soit nommé pour convoquer l'assemblée.

Une convocation indiquant la date, l'heure, le lieu, l'ordre du jour et le quorum exigé sera adressé par le Représentant de la Masse au moins quinze (15) jours calendaires avant la date de tenue de l'assemblée.

Chaque Porteur a le droit de participer à l'assemblée en personne ou par mandataire. Chaque Obligation donne droit à une (1) voix.

#### **23.5 Pouvoirs des assemblées générales**

L'assemblée générale est habilitée à délibérer sur la rémunération, la révocation ou le remplacement du Représentant de la Masse à la majorité stipulée ci-avant, et peut également statuer sur toute autre question afférente aux droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations, y compris afin d'autoriser le Représentant à agir, que ce soit en demande ou en défense.

L'assemblée générale peut en outre délibérer sur toute proposition tendant à la modification des présentes, et notamment sur toute proposition de compromis ou de transaction sur des droits litigieux ou ayant fait l'objet de décisions judiciaires.

Il est cependant précisé que l'assemblée générale ne peut pas accroître la charge des Porteurs, ni établir une inégalité de traitement entre les Porteurs, ni convertir les Obligations en actions.

L'assemblée générale ne pourra valablement délibérer sur première convocation que si les Porteurs présents ou représentés détiennent au moins un cinquième (1/5e) du montant principal des Obligations en circulation. Sur deuxième convocation, aucun *quorum* ne sera exigé. Les résolutions seront adoptées à la majorité des

deux tiers (2/3) des Porteurs présents ou représentés. A l'exception de la révocation ou du remplacement du Représentant de la Masse dans les conditions ci-avant.

### **23.6 Consultation écrite**

Les décisions collectives visées à l'Article 24.5 peuvent être prises, au choix de Raizers, en assemblée générale ou bien faire l'objet d'une consultation écrite.

Dans le cadre d'une consultation écrite, Raizers adresse à chaque Porteur, par courriel, le texte des résolutions proposées ainsi que les documents nécessaires à l'information des Porteurs. Les Porteurs disposent d'un délai de sept (7) jours calendaires à compter de la réception du projet de résolutions pour transmettre leur vote à Raizers par courriel.

Tout Porteur n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus est considéré comme s'étant abstenu.

### **23.7 Information des Porteurs**

Chaque Porteur ou son représentant aura le droit, pendant la période de quinze (15) jours calendaires précédant la tenue de chaque assemblée générale, de consulter ou prendre copie des résolutions proposées et des rapports présentés à ladite assemblée. Ces documents pourront être consultés au siège de l'Emetteur et en tout autre lieu indiqué dans la convocation de ladite assemblée.

### **23.8 Reporting**

L'Emetteur s'engage à transmettre automatiquement aux Porteurs et à Raizers dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la fin de chaque trimestre au minimum les informations suivantes :

- **Avancée des travaux**
  - Photos intérieur/extérieur ;
  - Si VEFA : dernière attestation du maître d'œuvre ;
  - Si marchands : détail explicite des travaux déjà réalisés et pourcentage d'avancement des travaux.
- **Commercialisation**
  - Grille de commercialisation à jour ;
  - Si VEFA : contrats de réservation et acte de VEFA signés sur le trimestre ;
  - Si marchands : offres, compromis/promesses, contrats de réservation, actes définitifs signés sur le trimestre, et tout document permettant de réserver ou d'acter une vente. S'il n'y a eu aucuns travaux, ni aucune vente, l'Emetteur devra fournir à Raizers une explication à ce sujet et détailler la stratégie qu'il souhaite mettre en place dans ce cadre.
- **Financiers**
  - Comptes annuels de la société projet, de l'Emetteur et de la société holding, le cas échéant, dès leur production.
- **De manière générale, tout élément ayant un effet significatif sur l'Opération et/ou l'Emetteur.**

En cas de défaut de communication par l'Emetteur de ces reporting trimestriels, Raizers sera en droit d'exiger de l'Emetteur le paiement d'une indemnité d'un montant correspondant au préjudice subi par les Porteurs du fait de cette absence de communication. Le montant de cette indemnité est fixé en Annexe 2 du Contrat de prestation de services.

### **23.9 Frais**

L'Emetteur supportera tous les frais afférents au fonctionnement de la Masse et à la défense de ses intérêts, y compris les frais de ses conseils, de convocation et de tenue des assemblées générales et, plus généralement, tous les frais administratifs votés par l'assemblée générale.

### **23.10 Gestion extinctive**

En cas de cessation de son activité, le Représentant de la Masse a mis en place un contrat de gestion extinctive avec un tiers ayant les compétences requises pour gérer la poursuite des opérations en cours du Représentant et veiller à ce que celles-ci arrivent à échéance. Un contrat de gestion extinctive a en effet été signé par Raizers le 12 janvier 2021.

## **24 INFORMATION ET PARTICIPATION DES PORTEURS**

En plus des informations légales et réglementaires au bénéfice des Porteurs, le Représentant de la Masse pourra organiser l'information et la participation des Porteurs à l'activité quotidienne de l'Emetteur. A cet effet, l'Emetteur fera ses meilleurs efforts pour répondre favorablement aux demandes du Représentant de la Masse.

## **25 DECLARATIONS ET GARANTIES**

### **25.1 Déclarations du Porteur**

Le Porteur déclare et garantit à l'Emetteur :

- Qu'il dispose de la capacité juridique et des pouvoirs nécessaires à la conclusion du présent Contrat ;
- Que le Contrat lie et sera exécutoire à son encontre ; et
- Qu'il a effectivement pris connaissance et compris les informations relatives à l'Emetteur, à la destination des fonds et aux risques encourus au titre du Contrat qui figurent sur la Plateforme Raizers.

### **25.2 Déclarations et garanties de l'Emetteur**

L'Emetteur déclare et garantit au Porteur ce qui suit :

- L'Emetteur est dûment immatriculée et existe valablement au regard des lois françaises, et a la capacité de conduire ses activités et de détenir ses actifs. Les statuts de l'Emetteur ne contiennent pas de stipulation dérogeant aux stipulations figurant généralement dans les statuts de sociétés ayant des objets et des activités similaires. Les représentants légaux de l'Emetteur ont été valablement désignés par les organes sociaux compétents et disposent de tous les pouvoirs nécessaires à la conduite actuelle des activités de l'Emetteur ;
- L'Emetteur a la capacité juridique de conclure et d'exécuter ses obligations au titre du présent contrat. Sa signature et exécution sont conformes à son objet social et ont été régulièrement autorisées par les organes sociaux et autorités compétentes de l'Emetteur et ne requièrent aucune autre autorisation de leur part ;
- La signature et l'exécution du Contrat ne contreviennent à aucune disposition légale, réglementaire ou statutaire ni à aucun contrat ou accord auquel l'Emetteur est partie ;
- L'Emetteur est à jour de toutes ses obligations fiscales et de celles relatives aux cotisations de sécurité sociale et aucune action, démarche ou procédure quelconque, fiscale ou judiciaire, n'a été entreprise ou, à la connaissance de l'Emetteur, n'est sur le point de l'être et qui serait de nature à remettre en cause sa capacité à faire face à leurs obligations au titre du Contrat ;
- L'Emetteur n'a fait l'objet d'aucune sanction prononcée par une juridiction française ou étrangère, ou commis de faits susceptibles d'une peine privative de liberté en particulier pour des faits de corruption, de blanchiment de capitaux, ni de financement du terrorisme.

Si l'Emetteur contrôle directement ou indirectement d'autres sociétés au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, l'Emetteur déclare et garantit mutatis mutandis pour l'ensemble de ces sociétés.

Les déclarations et garanties ci-dessus seront réputées exactes jusqu'à complet remboursement des Obligations et paiement par l'Emetteur de toutes sommes dues au titre des Obligations en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, étant précisé que l'Emetteur sera tenue d'informer le Porteur de la survenance de tout évènement qui remettrait en cause l'exactitude de ces déclarations, dès qu'elle aura connaissance de la survenance d'un tel évènement.

## **26 NOTIFICATION**

Tout avis, communication ou notification en rapport avec le présent Contrat devra être remis ou notifié par écrit et remis en mains propres ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel aux adresses suivantes :

- **Pour l'Emetteur :**

BG INVESTIMMO  
4 rue de la République  
69001 Lyon

- **Pour Raizers :**

Raizers  
16, rue Fourcroy  
75017 Paris  
A l'attention de : Grégoire LINDER  
Courriels : [contact@raizers.com](mailto:contact@raizers.com)

## **27 LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS**

Les Obligations sont régies par le droit français. Tout différend se rapportant directement ou indirectement aux Obligations et au plus généralement au présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

## **28 NON DIFFUSION**

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

## **29 DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE**

Le présent document doit être lu et interprété conjointement avec les avertissements, questionnaires, informations et modalités d'accès du site d'accès progressif du conseiller en investissement participatif de la société Raizers à l'issue duquel le présent document a été délivré.

## **30 INFORMATIQUE ET LIBERTE**

Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative

à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données n° 2016/679.

***[Suite la page de signatures]***

Signé électroniquement,

Signé par Guy BOCCARD  
Le 18/03/2022

 Signed with  


---

**BG INVESTIMMO**

Représentée par : Guy BOCCARD

Titre : Président

Signé par Grégoire Linder  
Le 18/03/2022

 Signed with  


---

**RAIZERS**

Représentée par : Grégoire LINDER

Titre : Président

**La signature électronique du bulletin de souscription par le Porteur de l'Obligation vaut pour signature du Contrat et de la procuration visée en Annexe 1.**

## **Annexe 1 : A L'ATTENTION DES INVESTISSEURS**

### **PROCURATION**

Dans le cadre de la représentation des intérêts des Porteurs d'Obligations, une procuration est donnée à Raizers SAS, en sa qualité de Représentant de la Masse, pour faciliter une phase éventuelle de prolongation ou de recouvrement de l'Emprunt Obligataire.

Par les présentes, et en ma qualité de Porteur d'Obligations, je donne tous pouvoirs au Représentant de la Masse Raizers SAS, pour moi et en mon nom de négociant, accepter et faire toutes modifications du Contrat relatives aux sujets suivants :

- Durée de la souscription ;
- Durée de l'Emprunt Obligataire ;
- Garanties ;
- Paiement des intérêts, modalités d'amortissement et taux, sans toutefois ne jamais baisser le taux de l'Emprunt Obligataire initialement convenu ;
- Montant de l'émission.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire tous documents utiles et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire dans ce cadre.

Il est précisé que cette procuration est valable à compter de sa date de signature et jusqu'au remboursement complet du capital et des intérêts des Obligations relatives au présent Contrat. Elle peut être révoquée à tout moment par le Porteur considéré.





Exercice ouvert le :	01/04/2019	Régime "simplifié d'imposition"	<input checked="" type="checkbox"/>	Si option pour le régime optionnel de	
et clos le :	30/06/2020	Déclaration de résultat d'ensemble du groupe	<input type="checkbox"/>	ou "réel normal"	<input type="checkbox"/>
				taxation au tonnage	<input type="checkbox"/>
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société :			Adresse du siège social		
SAS BG INVESTIMMO 5 RUE ST ISIDORE  69003 LYON 3EME					
N° Siret	52246021100041				
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
Dénomination :				N° Siret :	
Adresse :					
<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées (souligner l'activité principale) :		Acquisit° renovat° & vente de biens immobili		Si vous avez changé d'activité, cochez la	
				case <input type="checkbox"/>	
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 15 %		<b>DEFICIT (Report de la ligne</b>		
	Bénéfice imposable au taux de 28 %			XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % ou 31 %				
	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%				
<b>2 Plus-values</b>	PVLT imposables au taux de 15% <input type="text"/>				
	PVLT imposables à 19 % <input type="text"/>	Autres plus-values imposables à 19 % <input type="text"/>	Plus-values à LT imposables à 0% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quinquies)	<input type="text"/>
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) .</b>					
Ent. nouv. art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entre. innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Terri. entr. <input type="checkbox"/>	PME innovantes <input type="checkbox"/>		
Ent. nouv. art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		
Sociétés d'invest. immo. cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art 44 septdécies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>	BUD, art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)	<input type="text"/>	Plus values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>		
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :</b>					
productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>				
<b>D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
<b>1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt</b>	<input type="text"/>				
<b>2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.</b>	Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066 <input type="text"/>				
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 % <input type="text"/>					
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS</b>					
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1), cochez la case : <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigné : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-I-2), cochez : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
<b>G COMPTABILITE INFORMATISEE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	WINSIS	
<b>Nom, adresse, téléphone, télécopie :</b>					
<b>- du comptable * :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	FIDUCIAL EXPERTISE			
Téléphone :	04.90.83.27.87	1660 RTE D'AVIGNON	ZAC AIGUES FRAICHES 2		
		84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE			
<b>- du conseil * :</b>	<input type="checkbox"/>				
Téléphone :					
<b>- du C.G.A. ou du viseur conventionné:</b>					
<b>n° agrément</b>					
<b>Visa :</b>	CGA/AGA <input type="text"/>	Viseur conventionné <input type="text"/>	le 14/10/2020		
		A LYON 3EME			
		Nom du déclarant : M BOCCARD GUY			
		Qualité du déclarant : PRESIDENT			

**IMPOTS SUR LES SOCIETES**  
**Annexe à la déclaration N° 2065**

**N° 2065 bis** 2020

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO																																	
et date de clôture de l'exercice: 30/06/2020																																	
<b>H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>																																	
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par la société elle-même. - Payées par étab. chargé du serv des titres	(a) (b)																														
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)		(c)																														
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)																														
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(e) (f) (g) (h)																														
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)																														
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)																														
7	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)																															
<b>I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b>																																	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.  Montant des sommes versées <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:15%;">Traitements, émoluments, indemnités.</th> <th colspan="2" style="width:30%;">Frais de représentation, de mission et de déplac.</th> <th colspan="2" style="width:30%;">Frais professionnels autres que (5) et (6).</th> </tr> <tr> <th></th> <th style="width:15%;">Ind. forfaitaires</th> <th style="width:15%;">Remboursements</th> <th style="width:15%;">Ind. forfaitaires</th> <th style="width:15%;">Remboursements</th> </tr> <tr> <th style="text-align:center;">(4)</th> <th style="text-align:center;">(5)</th> <th style="text-align:center;">(6)</th> <th style="text-align:center;">(7)</th> <th style="text-align:center;">(8)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align:center;">500</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #cccccc;"></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #cccccc;"></td> </tr> </tbody> </table>	Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).			Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	500															
Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).																														
	Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements																													
(4)	(5)	(6)	(7)	(8)																													
500																																	
<b>J DIVERS</b>																																	
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)																																	
Adresses des autres établissements																																	
<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>																																	
<b>REMUNERATIONS</b>		<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %</b>																															
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																															
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																															
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		MVLT réalisée au cours de l'exercice																															
		MVLT restant à reporter																															

**6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

**N° 2033-F**

2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1)	Néant : <input type="checkbox"/>	*

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	<input type="text"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	<input type="text" value="500"/>

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

M	Nom patronymique	<input type="text" value="BOCCARD"/>	Prénom(s)	<input type="text" value="GUY"/>	
Titre (2) : Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text" value="100,00"/>	Nombre de parts	<input type="text" value="500"/>
Naissance : Date	<input type="text" value="04/09/1969"/>	N° dpt	<input type="text" value="69"/>	Commune	<input type="text" value="BRON"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="5"/>	voie	<input type="text" value="RUE SAINT ISIDORE"/>		
Code postal	<input type="text" value="69003"/>	Commune	<input type="text" value="LYON"/>	Pays	<input type="text" value="FR"/>

<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>	
Titre (2) : Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nombre de parts	<input type="text"/>
Naissance : Date	<input type="text"/>	N° dpt	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="0"/>	voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle  
\* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

## 7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G

2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1) Néant :	<input type="checkbox"/>	*

N° DE DEPOT   
 EXERCICE CLOS LE  30/06/2020 N° SIRET  52246021100041  
 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE  SAS BG INVESTIMMO  
 ADRESSE (voie)  5 RUE ST ISIDORE  
 CODE POSTAL  69003 VILLE  LYON 3EME  
 Nombre total de filiales détenues par l'entreprise  905  1

Forme juridique	<input type="text"/> SEP	Dénomination	<input type="text"/> LE PARMELAN	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/> 878658921	% de détention	<input type="text"/> 57,00	
Adresse : N°	<input type="text"/> 5	Voie	<input type="text"/> RUE SAINT ISIDORE	
Code postal	<input type="text"/> 69003	Commune	<input type="text"/> LYON 3EME	Pays <input type="text"/> FR

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

**DOCUMENTS COMPTABLES,  
FISCAUX ET DE GESTION**

SAS BG INVESTIMMO  
Acquisit° renovat° & vente de biens immobiliers  
5 RUE ST ISIDORE

69003 LYON 3EME  
Exercice du 01/04/2019 au 30/06/2020

**Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros**

FIDUCIAL EXPERTISE  
1660 RTE D'AVIGNON  
ZAC AIGUES FRAICHES 2  
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE  
04.90.83.27.87

SAS BG INVESTIMMO  
5 RUE ST ISIDORE

69003 LYON 3EME

## SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels	p. 3
<b>COMPTES ANNUELS</b>	p. 4
. Bilan actif	p. 5
. Bilan passif	p. 6
. Compte de résultat	p. 7
. Soldes intermédiaires de gestion	p. 8
. Détermination de la capacité d'autofinancement	p. 9
. Annexe	pp. 10 - 16
<b>DOCUMENTS FISCAUX</b>	p. 17
. Bilan simplifié 2033-A	
. Compte de résultat simplifié 2033-B	
. Immobilisations, amortissements, plus et moins-values 2033-C	
. Provisions, amortissements dérog., déficits report. 2033-D	
. Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2033-E	
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	p. 23
<b>DETAILS DES COMPTES ANNUELS</b>	p. 30

FIDUCIAL EXPERTISE  
1660 RTE D'AVIGNON  
ZAC AIGUES FRAICHES 2  
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE  
04.90.83.27.87

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

### **SAS BG INVESTIMMO**

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/04/2019 au 30/06/2020 , qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 012 788,92	euros
- Chiffre d'affaires :	29 388,10	euros
- Résultat net :	35 863,43	euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A ENTRAIGUES SUR LA SORGUE  
Le 14/10/2020

Pour FIDUCIAL EXPERTISE  
Société d'Expertise Comptable

MOUGEOT PHILIPPE  
DIRECTEUR D'AGENCE

SAS BG INVESTIMMO  
5 RUE ST ISIDORE

69003 LYON 3EME

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2019 au 30/06/2020

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2020	Net au 31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	2 175	2 175		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	25 048	19 528	5 519	2 862
Immo. en cours, avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	49		49	49
<b>Total</b>	<b>27 271</b>	<b>21 703</b>	<b>5 568</b>	<b>2 911</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production	663 686		663 686	36 816
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 223		3 223	7 189
Autres créances	172 144		172 144	300
<b>Divers</b>				
Avances & acptes versés/commandes	2 430		2 430	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	165 001		165 001	20 045
<b>Total</b>	<b>1 006 484</b>		<b>1 006 484</b>	<b>64 349</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	736		736	1 531
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
<b>Total</b>	<b>736</b>		<b>736</b>	<b>1 531</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 034 492</b>	<b>21 703</b>	<b>1 012 789</b>	<b>68 792</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 30/06/2020	Net au 31/03/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	70 643	70 643
Report à nouveau	-73 234	-188 674
Résultat de l'exercice	35 863	115 440
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>38 773</b>	<b>2 909</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	77 170	6 896
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 461	4 059
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		4 927
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	385	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	894 000	50 000
<b>Total</b>	<b>974 016</b>	<b>65 882</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 012 789</b>	<b>68 792</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/04/2019	%	du 01/04/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2020	CA	au 31/03/2019	CA	en euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue	29 388	100,00	55 584	100,00	-32 073	-57,70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 500	5,10			1 200	#####
Autres produits			0	0,00	-0	-100,00
<b>Total</b>	<b>30 888</b>	<b>105,10</b>	<b>55 584</b>	<b>100,00</b>	<b>-30 873</b>	<b>-55,54</b>
<b>CONSOMMATIONS</b>						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	626 871	#####	44 016	79,19	457 480	#####
Variation de stock (mat. premières)	-626 871	#####	-36 816	-66,23	-464 681	#####
Autres achats & charges externes	28 308	96,33	26 755	48,13	-4 108	-15,35
<b>Total</b>	<b>28 308</b>	<b>96,33</b>	<b>33 955</b>	<b>61,09</b>	<b>-11 309</b>	<b>-33,30</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et versements ass.	1 152	3,92	1 117	2,01	-195	-17,49
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations amortissements, dep. et prov.	1 509	5,13	2 071	3,73	-863	-41,70
Autres charges	1	0,00	0	0,00	1	210,00
<b>Total</b>	<b>2 662</b>	<b>9,06</b>	<b>3 188</b>	<b>5,74</b>	<b>-1 058</b>	<b>-33,19</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-83</b>	<b>-0,28</b>	<b>18 440</b>	<b>33,18</b>	<b>-18 506</b>	<b>-100,36</b>
Produits financiers						
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>						
Quote-part des opérat. en commun	133 166	453,13			106 533	#####
<b>Résultat courant</b>	<b>133 083</b>	<b>452,85</b>	<b>18 440</b>	<b>33,18</b>	<b>88 027</b>	<b>477,36</b>
Produits exceptionnels			97 000	174,51	-97 000	-100,00
Charges exceptionnelles	97 220	330,81			77 776	#####
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-97 220</b>	<b>-330,81</b>	<b>97 000</b>	<b>174,51</b>	<b>-174 776</b>	<b>-180,18</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>35 863</b>	<b>122,03</b>	<b>115 440</b>	<b>207,69</b>	<b>-86 749</b>	<b>-75,15</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/04/2019	%	du 01/04/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2020	CA	au 31/03/2019	CA	en euros	%
<b>Chiffre d'affaires H.T.</b>	29 388	100,00	55 584	100,00	-32 073	-57,70
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
Production vendue	29 388	100,00	55 584	100,00	-32 073	-57,70
Production stockée						
Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	<b>29 388</b>	<b>100,00</b>	<b>55 584</b>	<b>100,00</b>	<b>-32 073</b>	<b>-57,70</b>
Consommations de l'exercice	28 308	96,33	33 955	61,09	-11 309	-33,30
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1 080</b>	<b>3,67</b>	<b>21 628</b>	<b>38,91</b>	<b>-20 764</b>	<b>-96,01</b>
Subventions d'exploitation	1 500	5,10			1 200	#####
Impôts, taxes et versements assim.	1 152	3,92	1 117	2,01	-195	-17,49
Charges de personnel						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>1 428</b>	<b>4,86</b>	<b>20 511</b>	<b>36,90</b>	<b>-19 369</b>	<b>-94,43</b>
Reprises sur provisions et transferts						
Autres produits			0	0,00	-0	-100,00
Dotations amortissements et prov.	1 509	5,13	2 071	3,73	-863	-41,70
Autres charges	1	0,00	0	0,00	1	210,00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-83</b>	<b>-0,28</b>	<b>18 440</b>	<b>33,18</b>	<b>-18 506</b>	<b>-100,36</b>
Quote-part des opérat. en commun	133 166	453,13			106 533	#####
Produits financiers						
Charges financières						
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>133 083</b>	<b>452,85</b>	<b>18 440</b>	<b>33,18</b>	<b>88 027</b>	<b>477,36</b>
Produits exceptionnels			97 000	174,51	-97 000	-100,00
Charges exceptionnelles	97 220	330,81			77 776	#####
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-97 220</b>	<b>-330,81</b>	<b>97 000</b>	<b>174,51</b>	<b>-174 776</b>	<b>-180,18</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>35 863</b>	<b>122,03</b>	<b>115 440</b>	<b>207,69</b>	<b>-86 749</b>	<b>-75,15</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/04/2019 au 30/06/2020 Durée : 15 mois	du 01/04/2018 au 31/03/2019 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	1 428	20 511
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation		0
- Autres charges d'exploitation	1	0
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.	133 166	
+ Produits financiers		
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		97 000
- Charges exceptionnelles	97 220	
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices		
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>37 372</b>	<b>117 511</b>

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## ANNEXE

- | **Règles et méthodes comptables**
- | **Notes sur le Bilan Actif**
- | **Notes sur le Bilan Passif**
- | **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

# ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2020

Durée : 15 mois

## 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
<b>Frais d'acquisition</b>				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des titres de participation		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Frais externes de formation</b>				
nécessaires à la mise en service		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Coûts d'emprunts activables</b>				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Dépenses de développement remplissant les critères d'activation</b>				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	2 175			2 175
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels .....				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes .....	20 881	4 167		25 048
Immobilisations financières.....	49			49
<b>Total.....</b>	<b>23 105</b>	<b>4 167</b>		<b>27 271</b>

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	2 175			2 175
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels .....				
Autres immobilisations corporelles..	18 019	1 509		19 528
<b>Total.....</b>	<b>20 194</b>	<b>1 509</b>		<b>21 703</b>

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
<b>Total.....</b>				

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

### Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

### Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

### COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

### AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

#### Durées d'amortissement

##### Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

##### Immobilisations décomposées :

**Structure :** amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

**Composants :** amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

#### Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

## AUTRES POSTES DE L'ACTIF

## - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.  
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

<b>Valeurs brutes</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens	36 816	663 686	36 816	663 686
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total.....</b>	<b>36 816</b>	<b>663 686</b>	<b>36 816</b>	<b>663 686</b>

<b>Dépréciation des stocks</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total.....</b>				

## - CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

**Créances représentées par des effets de commerce**

Non recensé

Clients.....  
Autres créances.....

**Etat des créances :**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	49		49
Actif circulant et charges constatées d'avance.	176 103	176 103	

**Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :**

Immobilisations financières.....  
Clients et comptes rattachés.....  
Autres créances.....  
Disponibilités.....

**Charges constatées d'avance :**

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

**Dépréciation des créances et autres postes d'actif**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances .....				
Autres postes d'actif.....				
<b>Total.....</b>				

## 3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Capital social (actions ou parts) :**

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	500	10,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	500	10,00

**Provisions :**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
<b>Total.....</b>				

**Etat des dettes :**

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	2 461	2 461		
Dettes fiscales et sociales.....	385	385		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	971 170	971 170		
Produits constatés d'avance.....				
<b>Total.....</b>	<b>974 016</b>	<b>974 016</b>		

**Dettes représentées par des effets de commerce :**

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

**Charges à payer incluses dans les postes du bilan :**

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	385
Autres dettes.....	

**Produits constatés d'avance :**

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

## 4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

### Engagement donnés

Non recensé

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

--

### Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

18 634

--

### Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

--

### Effectifs

### Autres informations significatives

Non recensé

--

SAS BG INVESTIMMO  
5 RUE ST ISIDORE

69003 LYON 3EME

## DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/04/2019 au 30/06/2020

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO			Néant			
Adresse de l'entreprise : 5 RUE ST ISIDORE 69003 LYON 3EME						
Numéro SIRET* : 52246021100041						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 15			Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :	
			Exercice N, clos le : 30/06/2020		31/03/2019	
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010		012		
M	Incorporelles - Autres*	014	2 175	016	2 175	
M	Immobilisations corporelles*	028	25 048	030	19 528	5 519
	Immobilisations financières* (1)	040	49	042	49	49
Total I (5)		044	27 271	048	21 703	5 568
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	663 686	052		663 686
I	- Marchandises*	060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	2 430	066	2 430	
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068		070		
U	(2) - Autres* (3)	072	175 367	074	175 367	7 489
L	Valeurs mobilières de placement	080		082		
A	Disponibilités	084	165 001	086	165 001	20 045
N	Charges constatées d'avance*	092	736	094	736	1 531
Total II		096	1 007 220	098		1 007 220
Total général (I + II)		110	1 034 492	112	21 703	1 012 789

<b>PASSIF</b>			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120	5 000	5 000
	Ecart de réévaluation	124		
P	Réserve légale	126	500	500
R	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* <input type="text" value="131"/> )	132	70 643	70 643
P	Report à nouveau	134	-73 234	-188 674
R	Résultat de l'exercice	136	35 863	115 440
E	Provisions réglementées	140		
Total I		142	38 773	2 909
Provisions pour risques et charges		Total II	154	
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156		
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	2 461	4 059
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : <input type="text" value="169"/> <input type="text" value="77 170"/> )	172	971 555	61 823
E	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176	974 016	65 882
Total général (I + II + III)		180	1 012 789	68 792

R	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	4 167
V	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

\* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

		Néant		*	
Désignation de l'entreprise :		SAS BG INVESTIMMO		Exercice N, clos le (1)	
				Ex. N-1, clos le (2)	
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>		30/06/2020		31/03/2019	
P	Ventes de marchandises* dont export	209		210	
R	Production vendue biens et livraisons	215		214	
O	Production vendue services* intracommunau.	217		218	29 388
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222	55 584
	Production immobilisée*			224	
E	Subventions d'exploitation reçues		1 500	226	
X	Autres produits		133 166	230	0
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		164 054	232	55 584
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
H	Variation de stock (marchandises)*			236	
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)		626 871	238	44 016
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*		-626 871	240	-36 816
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :		28 308	242	26 755
E	- mobilier 1 430 - immobilier )				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* : 243 1 152 )	243	1 152	244	1 117
	Rémunérations du personnel*			250	
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
X	Dotations aux amortissements*		1 509	254	2 071
P	Dotations aux provisions			256	
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger) 259 )	259	1	262	0
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionn 260 )	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		30 971	264	37 143
	<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>		133 083	270	18 440
	Produits financiers ( III )			280	
D	Produits exceptionnels ( IV )			290	97 000
I	Charges financières ( V )			294	
V	Charges exceptionnelles ( VI )		97 220	300	
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies 347 )	347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D 348 )	348			
S	Impôts sur les bénéfices* ( VII )			306	
	<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits ( I + III + IV ) - Charges ( II + V + VI + VII )</b>		35 863	310	115 440
	<b>B - RESULTAT FISCAL</b>		35 863	312	314
	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2				
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318	
I	Provisions non déductibles*			322	
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.net)			324	
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247 )	247		330	220
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 )		248		
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251	
G	Part de loyers dispensé de réintégration 249 )	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelle (44 sexies) 986 )			342	
	Zone franche urbaine (44 octies et 44 987 )				
	Zone restruct. défense (44 terdecies) 127 )				
	Zone revitalisation rurales (44 quinquies) 138 )				
	Bassins d'emploi à redynamiser 991 )				
	Pôle de compétitivité hors CICE 990 )				
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies) 981 )				
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 )				
	Bassins Urbains à dynamiser - BUD 992 )				
	ZFANG (44 quaterdecies ) 345 )				
	Investissements outre-mer 344 )				
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993 )				
	Dont créance due au report en arrière du déficit* 346 )				
	Dont déduct. exception. (art 39 decies) 655 )				
	Dont déduct. exception. (art 39 decies A) 643 )				
	Dont déduct. exception. (art 39 decies B) 645 )				
	Dont déduct. exception. (art 39 decies C) 647 )				
	Dont déduct. exception. (art 39 decies D) 648 )				
	Dont déduct. exception. (art 39 decies E) 641 )				
	<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS</b> Bénéf. col.1, Déficit col.2		34 583	352	354
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356	
E	Déficits antérieurs reportables* : dont imputés/résultat :			360	34 583
	<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS</b> Bénéf. col.1, Déficit col.2		0	370	372

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO				Néant :				*		
I										
IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410	2 175	412		414		416	2 175	
I	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430		432		434		436		
M	Inst. tech. mat, out	440		442		444		446		
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
O	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470	20 881	472	4 167	474		476	25 048	
Immob. financières		480	49	482		484		486	49	
TOTAL		490	23 105	492	4 167	494		496	27 271	
II										
AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations incorporelles		500	2 175	502		504		506	2 175	
I	Terrains	510		512		514		516		
M	Constructions	520		522		524		526		
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536		
C	Inst. générales, agencés divers	540		542		544		546		
O	Matériel de transport	550		552		554		556		
R	Autres immobilisations corporelles	560	18 019	562	1 509	564		566	19 528	
TOTAL		570	20 194	572	1 509	574		576	21 703	
III										
PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										
(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle										
1 2 3 4 5										
6 7 8 9 10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
1	2	3	4	5		6	7	8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590					
TOTAL				596						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO

TOTAL 596

## DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO		Néant :		*		
<b>1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>						
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607	
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656	
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Immos. incorporelles	700		705	1	Indemn. congés payés, charges...		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	4			
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autre immos. corpor.	760		765	7			
TOTAL		770	775	Total à reporter lig.322 N°2033-B			780

II DEFICITS REPORTABLES		III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	85 280	Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI 995
Déficits imputés	983	34 583	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI) 996
Déficits reportables	984	50 697	
Déficits de l'exercice	860		
TOTAL des déficits restant à reporter	870	50 697	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374 4 435
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI	325		
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 1 745
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO	Néant : <input checked="" type="checkbox"/>	**
Exercice ouvert le : 01/04/2019	et clos le : 30/06/2020	Durée en nombre de mois : 15
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
<b>Total 1</b>	<b>106</b>	<b>0</b>
<b>II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
<b>Total 2</b>	<b>106</b>	<b>0</b>
<b>III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Achats	121	0
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0
<b>Total 3</b>	<b>152</b>	<b>0</b>
<b>IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>		
<b>Calcul de la valeur ajoutée</b>	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	<b>137</b>
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

SAS BG INVESTIMMO  
5 RUE ST ISIDORE

69003 LYON 3EME

## **DOSSIER DE GESTION**

Exercice du 01/04/2019 au 30/06/2020

## FIDUCIAL EXPERTISE

Vous propose l'analyse de l'évolution de votre entreprise au cours  
de l'exercice du 01/04/2019 au 30/06/2020

La formation de votre résultat			
	Cet exercice	Exercice Précédent	% Var.
Total ventes et production	29 388	55 584	-58 %
Achats consommés		-7 201	-100 %
Marge brute totale	29 388	48 383	-51 %
Autres produits	134 666	97 000	11 %
Autres charges	-128 191	-29 943	242 %
<b>RESULTAT NET</b>	<b>35 863</b>	<b>115 440</b>	<b>-75 %</b>
Détails aux tableaux 1A et 1B			

SYNTHETISENT ñ

La photographie de votre entreprise		
	Au 30/06/2020	Au 31/03/2019
Immobilisations	5 568	2 911
Stocks	663 686	36 816
Créances et divers	176 103	9 021
Avoirs financiers	165 001	20 045
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>1 010 359</b>	<b>68 792</b>
Capital et réserves	2 910	-112 531
Résultat net	35 863	115 440
Dettes financières	77 170	6 896
Dettes d'exploitation	894 416	58 986
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>1 010 359</b>	<b>68 792</b>
Détails au tableau 2		

COMPLETE  
ò

PREPARE L'ANALYSE ò

Vos indicateurs de gestion		
	Cet exercice	Exercice Précédent
Durée moyenne de rotation des stocks	10 443	380
Crédit moyen accordé aux clients		
Crédit moyen obtenu des fournisseurs	0	40
% de la masse salariale sur le chiffre d'affaires		
% de la masse salariale sur la valeur ajoutée		
Solvabilité à court terme	109 639	5 363
Autonomie financière		
Poids des frais financiers sur le chiffre d'affaires		
Détails au tableau 4		

AFFINE  
ï

De votre résultat à votre trésorerie	
<b>Marge brute</b>	
29 388	
<b>Autres produits et charges</b>	
6 475	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	
35 863	
<b>Variation des comptes de bilan (hors résultat)</b>	
109 093	
<b>Variation de trésorerie</b>	
144 957	
Détails au tableau 3	

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/04/2019 au 30/06/2020

Tableau 1A

## LA FORMATION DE VOTRE RESULTAT PAR LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

## ANALYSE DE VOS ACTIVITES

Négoce				Production et services			
	Cet exercice	Exercice Précédent	Variation		Cet exercice	Exercice Précédent	Variation
Ventes de marchandises				Production vendue	29 388 100 %	55 584 100 %	-32 073 -58 %
Coût d'achat des marchandises				Prod. stockée ou déstockée(+/-)			
Variation de stock				Prod. affectée en immobilisat.			
<b>Marge brute commerciale</b>				<b>Production de l'exercice</b>	29 388 100 %	55 584 100 %	-32 073 -58 %
				Matières 1° et consommations		-7 201 13 %	7 201 -100 %
				Sous-traitance directe			
				<b>Marge brute de production</b>	29 388 100 %	48 383 87 %	-24 872 -51 %
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>29 388</b>			<b>48 383</b>			<b>-24 872</b>
	<b>100 %</b>			<b>87 %</b>			<b>-51 %</b>
AUTRES CHARGES EN SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (La colonne "pour 100 E " est exprimée par rapport au chiffre d'affaires H.T.)							
	Cet exercice	Pour 100 E	Exercice précédent	Pour 100 E	Variation de la rubrique	% de var.	
Autres biens et serv. consommés	-28 308	96	-26 755	48	4 108	-15 %	
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>1 080</b>	<b>4</b>	<b>21 628</b>	<b>39</b>	<b>-20 764</b>	<b>-96 %</b>	
Subventions et impôts	348	1	-1 117	2	1 395	-125 %	
Frais de personnel							
Cotisations personnelles							
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 428</b>	<b>5</b>	<b>20 511</b>	<b>37</b>	<b>-19 369</b>	<b>-94 %</b>	
Dot.amort. & dép. Chges & prov. div.	-1 510	5	-2 071	4	863	-42 %	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-83</b>	<b>0</b>	<b>18 440</b>	<b>33</b>	<b>-18 506</b>	<b>-100 %</b>	
Charges et prod. financiers	133 166	453			106 533	#####	
<b>RESULTAT COUR AVANT IMPÔTS</b>	<b>133 083</b>	<b>453</b>	<b>18 440</b>	<b>33</b>	<b>88 027</b>	<b>477 %</b>	
Ch. et prod exc. et impôts sur bénéf.	-97 220	331	97 000	175	-174 776	-180 %	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>35 863</b>	<b>122</b>	<b>115 440</b>	<b>208</b>	<b>-86 749</b>	<b>-75 %</b>	

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/04/2019 au 30/06/2020

## Tableau 1B LA FORMATION DE VOTRE RESULTAT PAR L'APPROCHE ECONOMIQUE

## ANALYSE DE VOS ACTIVITES

Négoce				Production et services			
	Cet exercice	Exercice Précédent	Variation		Cet exercice	Exercice Précédent	Variation
Ventes de marchandises				Production vendue	29 388 100 %	55 584 100 %	-32 073 -58 %
Coût d'achat des marchandises				Prod. stockée ou déstockée(+/-)			
Variation de stock				Prod. affectée en immobilisat.			
<b>Marge brute commerciale</b>				<b>Production de l'exercice</b>	29 388 100 %	55 584 100 %	-32 073 -58 %
				Matières 1° et consommations		-7 201 13 %	7 201 -100 %
				Sous-traitance directe			
				<b>Marge brute de production</b>	29 388 100 %	48 383 87 %	-24 872 -51 %
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>		<b>29 388</b>	<b>100 %</b>	<b>48 383</b>	<b>87 %</b>	<b>-24 872</b>	<b>-51 %</b>
AUTRES CHARGES DANS UNE APPROCHE ECONOMIQUE (La colonne "pour 100 E " est exprimée par rapport au chiffre d'affaires H.T.)							
	Cet exercice	Pour 100 E	Exercice précédent	Pour 100 E	Variation de la rubrique	% de var.	
Utilisation de moyens matériels (locations, entret., réparat., assur., dotations aux amortissements, eau, électricité,...)	-18 183	62	-19 637	35	5 091	-26 %	
Utilisation de personnel interne	-2 104	7	-1 563	3	-120	8 %	
Utilisation de personnel externe	-6 363	22	-6 804	12	1 714	-25 %	
Contributions à l'Etat & aux coll.	-1 152	4	-1 117	2	195	-17 %	
Impôts sur les bénéfices							
Utilisation de moyens financiers	-3 169	11	-821	1	-1 714	209 %	
Eléments except. et non liés à l'exploitation (subvent. et dot. dép.prov. et amort)	37 446	127	97 000	175	-67 043	-69 %	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>35 863</b>	<b>122</b>	<b>115 440</b>	<b>208</b>	<b>-86 749</b>	<b>-75 %</b>	

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/04/2019 au 30/06/2020

Tableau 2 LA PHOTOGRAPHIE DE VOTRE ENTREPRISE					
EMPLOIS	30/06/2020	31/03/2019	RESSOURCES	30/06/2020	31/03/2019
<b>ELEMENTS PERMANENTS LIES A LA STRUCTURE DE VOTRE ENTREPRISE</b>					
Immobilisations incorporelles : brevets, fonds de commerce, frais d'établissement			Compte de l'exploitant ou capital social	5 000	5 000
Immobilisations corporelles nettes (amortiss. déduits) terrains, construct., matériels, ...	5 519	2 862	Réserves légales et autres, report à nouveau et prov.	-2 091	-117 531
Immobilisations financières : participations, placements à long terme, dépôts et cautionnements.	49	49	Résultat net de l'entreprise	35 863	115 440
			<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>38 773</b>	<b>2 909</b>
			Emprunts et dettes à long terme (hors découvert)		
			Comptes-courants associés	77 170	6 896
<b>TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>5 568</b>	<b>2 911</b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PERMANENTS</b>	<b>115 943</b>	<b>9 806</b>
<b>Fonds de roulement négatif</b>			<b>Fonds de roulement positif</b>	<b>110 375</b>	<b>6 895</b>
<b>Variation positive</b>	<b>103 480</b>		<b>Variation négative</b>		
<b>ELEMENTS TEMPORAIRES LIES A L'EXPLOITATION DE VOTRE ENTREPRISE</b>					
Stocks (provisions déduites) : matières 1°, en cours et produits finis	663 686	36 816	Fournisseurs d'immobilisations moins autres avoirs		
Clients moins acomptes (provisions déduites)			Fournisseurs d'exploitation moins acomptes	31	4 059
Autres créances à court terme : débiteurs divers	175 367	7 489	Dettes fiscales, sociales et autres : TVA, créiteurs div.	894 385	54 927
Charges constatées d'avance	736	1 531	Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DES VALEURS D'EXPLOITATION</b>	<b>839 789</b>	<b>45 836</b>	<b>TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>894 416</b>	<b>58 986</b>
<b>Besoin en financement d'exp.</b>			<b>Excédent en financement d'exp.</b>	<b>54 626</b>	<b>13 150</b>
<b>Variation positive</b>	<b>41 477</b>		<b>Variation négative</b>		
<b>ELEMENTS TEMPORAIRES LIES AU FINANCEMENT A COURT TERME DE VOTRE ENTREPRISE</b>					
Valeurs mobilières de placement			Dettes financières à court terme		
Disponibilités en banque et en caisse	165 001	20 045	Découvert bancaire		
<b>TOTAL DES AVOIRS FINANCIERS</b>	<b>165 001</b>	<b>20 045</b>	<b>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</b>		
<b>Trésorerie positive</b>	<b>165 001</b>	<b>20 045</b>	<b>Trésorerie négative</b>		
<b>Variation positive</b>	<b>144 957</b>		<b>Variation négative</b>		
<b>TOTAUX EMPLOIS</b>	<b>1 010 359</b>	<b>68 792</b>	<b>TOTAUX RESSOURCES</b>	<b>1 010 359</b>	<b>68 792</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT - FINANCEMENT D'EXPL. = TRESORERIE</b>				<b>110 375</b>	<b>54 626</b>
				<b>165 001</b>	

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/04/2019 au 30/06/2020

Tableau 3

## DE VOTRE RESULTAT A VOTRE TRESORERIE

	Cet exercice	Exercice précédent	Variation en résultat
<b>MARGE BRUTE TOTALE (tableau 1A)</b>	<b>29 388</b>	<b>48 383</b>	<b>-24 872</b>
Autres biens et services consommés	-28 308	-26 755	4 108
Subventions et impôts	348	-1 117	1 395
Frais de personnel			
Cotisations personnelles			
Dotations aux amortissements et dépréciations Charges et provisions diverses	-1 510	-2 071	863
Charges et produits financiers	133 166		106 533
Charges et produits exceptionnels Impôts sur les bénéfices	-97 220	97 000	-174 776
<b>Total des autres produits et charges</b>	<b>6 475</b>	<b>67 057</b>	<b>-61 877</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>35 863</b>	<b>115 440</b>	<b>-86 749</b>

de votre résultat ...

	Au 30/06/2020	Au 31/03/2019	Incidence sur la trésorerie	
			Amélioration	Détérioration
<b>TRESORERIE DE DEBUT D'EXERCICE</b>		<b>20 045</b>		
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			<b>35 863</b>	
Immobilisations nettes	5 568	2 911		2 658
Capitaux propres (hors résultat du présent exercice)	2 910	2 910		
Emprunts et dettes à long terme				
Stocks et en cours (provisions déduites)	663 686	36 816		626 871
Clients moins acomptes (provisions déduites)				
Autres créances à court terme et charges constatées d'avance	176 103	9 021		167 082
Fournisseurs	31	4 059		4 028
Dettes fiscales, sociales et autres	971 555	61 823	909 732	
<b>Totaux des variations des comptes de bilan</b>			<b>945 596</b>	<b>800 639</b>
<b>TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE</b>	<b>165 001</b>		<b>144 957</b>	

... à votre trésorerie

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE  
du 01/04/2019 au 30/06/2020

Tableau 4

**VOS INDICATEURS DE GESTION**

LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION		
	Cet exercice	Exercice précédent
Durée moyenne de rotation des stocks de matières premières en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...		20
Durée moyenne de rotation des en cours de production en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	10 443 64	380 97
Durée moyenne de rotation des marchandises en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...		
Durée moyenne de rotation des produits finis en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	64	97
Durée moyenne du crédit accordé aux clients en nombre de jours Pour 1 jour de crédit en moins accordé aux clients, le gain de trésorerie est de...	75	186
Durée moyenne du crédit obtenu des fournisseurs en nombre de jours Pour 1 jour de crédit en plus obtenu des fournisseurs, le gain de trésorerie est de...	0 67	40 102
Pourcentage de la masse salariale sur le chiffre d'affaires		
Pourcentage de la masse salariale sur la valeur ajoutée		

LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE STRUCTURE FINANCIERE		
	Cet exercice	Exercice précédent
Solvabilité de l'entreprise à court terme	109 639	5 363
Autonomie financière par rapport aux banques		
Poids des frais financiers sur le chiffre d'affaires		

SAS BG INVESTIMMO  
5 RUE ST ISIDORE

69003 LYON 3EME

**DETAILS  
DES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/04/2019 au 30/06/2020

## DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES

### Produits à recevoir :

Créances rattachées à des participations.....	
Autres immobilisations financières.....	
Créances clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	133 166
Disponibilités.....	
<b>Total.....</b>	<b>133 166</b>

### Charges constatées d'avance :

<b>Total.....</b>	<b>736</b>
-------------------	------------

### Charges à payer :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	
Dettes fiscales et sociales.....	385
Autres dettes.....	
<b>Total.....</b>	<b>385</b>

### Produits constatés d'avance :

<b>Total.....</b>	
-------------------	--

**ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES****Produits à recevoir :**

468700	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	133 166,00
	<b>Autres créances</b>	<b>133 166,00</b>
	<b>Total.....</b>	<b>133 166,00</b>

**Charges constatées d'avance :**

486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	736,03
	<b>Total.....</b>	<b>736,03</b>

**Charges à payer :**

448600	ETAT-CHARGES A PAYER	385,00
	<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>385,00</b>
	<b>Total.....</b>	<b>385,00</b>

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2020	Net au 31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
205000 CONCES.BREVETS.LICENCES.MARQUE	2 175		2 175	2 175
280500 AMORT.CONCESSIONS,BREVETS,LIC.		2 175	-2 175	-2 175
Autres immo.incorp.,avances & acptes	2 175	2 175		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
218300 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	6 062		6 062	6 062
218400 MOBILIER	18 986		18 986	14 819
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQU		6 062	-6 062	-5 813
281840 AMORT.MOBILIER		13 466	-13 466	-12 206
Autres immobilisations corporelles	25 048	19 528	5 519	2 862
Immo. en cours, avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	49		49	49
Autres immobilisations financières	49		49	49
<b>Total</b>	<b>27 271</b>	<b>21 703</b>	<b>5 568</b>	<b>2 911</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières,approvisionnements				
330001 STOCK CHARVONNEX				36 816
330002 STOCK SEREZIN	417 484		417 484	
330003 STOCK AIX LES BAINS	246 203		246 203	
En cours de production	663 686		663 686	36 816
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2020	Net au 31/03/2019
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
445661 TVA DEDUCT. CHARVONNEX				7 189
445662 TVA DEDUCT. SEREZIN	2 058		2 058	
445663 TVA DEDUCT.AIX LES BAINS	847		847	
445668 TVA DED./BIENS & S. A 20%	307		307	
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	11		11	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 223		3 223	7 189
180000 COMPTE DE LIAISON SEP PARMELAN	38 787		38 787	
467000 NOTAIRE PANAYE/AIX-LES-BAINS	190		190	
467200 NOTAIRE ACHAT CHARVONNEX				300
468700 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	133 166		133 166	
Autres créances	172 144		172 144	300
<b>Divers</b>				
409100 FOURN.AVANCES SUR COMMANDES	2 430		2 430	
Avances & acptes versés/commandes	2 430		2 430	
Valeurs mobilières de placement				
512100 BANQUE RHONE-ALPES	165 001		165 001	20 045
Disponibilités	165 001		165 001	20 045
<b>Total</b>	<b>1 006 484</b>		<b>1 006 484</b>	<b>64 349</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	736		736	1 531
Charges constatées d'avance	736		736	1 531
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
<b>Total</b>	<b>736</b>		<b>736</b>	<b>1 531</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 034 492</b>	<b>21 703</b>	<b>1 012 789</b>	<b>68 792</b>

	Net au 30/06/2020	Net au 31/03/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
101300 CAPITAL APPELE VERSE	5 000	5 000
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
106100 RESERVE LEGALE	500	500
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
106800 AUTRES RESERVES	70 643	70 643
Autres réserves	70 643	70 643
119000 REPORT A NOUVEAU (DB)	-73 234	-188 674
Report à nouveau	-73 234	-188 674
Résultat de l'exercice	35 863	115 440
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>38 773</b>	<b>2 909</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
455100 COMPTE COURANT M.BOCCARD	77 170	6 896
Associés et dettes financières diverses	77 170	6 896

	Net au 30/06/2020	Net au 31/03/2019
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
401000 FOURNISSEURS	2 461	4 059
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 461	4 059
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
445510 TVA A DECAISSER		4 927
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		4 927
. Etat, obligations cautionnées		
448600 ETAT-CHARGES A PAYER	385	
. Autres dettes fiscales et sociales	385	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
467100 PARMELAN /BARISANO	50 000	50 000
467101 PARMELAN / SOFIM (PEREZ PAOLO)	250 000	
467105 GUNST	53 000	
467108 GAMET	60 000	
467114 DUVERGER	30 000	
467300 SEREZIN/GUNST	50 000	
467301 SEREZIN/CERDAN	50 000	
467302 SEREZIN/ZUIDERZEE	150 000	
467303 SEREZIN/CHELIHI NABILA	20 000	
467304 SEREZIN/LECONTRE	55 000	
467305 SEREZIN/RABAUD	55 000	
467306 SEREZIN/TESTANIERE	19 000	
467307 SEREZIN / CAQUINEAU	12 000	
467308 SEREZIN / MADEC JULIE	20 000	
467309 SEREZIN / MADEC YVES	20 000	
Autres dettes	894 000	50 000
<b>Total</b>	<b>974 016</b>	<b>65 882</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 012 789</b>	<b>68 792</b>

	du 01/04/2019	%	du 01/04/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2020	CA	au 31/03/2019	CA	en euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
706000 HONORAIRES TVA 20%	22 173	75,45	55 584	100,00	-37 845	-68,09
708250 COMMISSIONS TTC	7 215	24,55			5 772	#####
Production vendue	29 388	100,00	55 584	100,00	-32 073	-57,70
Production stockée						
Production immobilisée						
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 500	5,10			1 200	#####
Subventions d'exploitation	1 500	5,10			1 200	#####
758000 PRODUITS DE GESTION COURANTE			0	0,00	-0	-100,00
Autres produits			0	0,00	-0	-100,00
<b>Total</b>	<b>30 888</b>	<b>105,10</b>	<b>55 584</b>	<b>100,00</b>	<b>-30 873</b>	<b>-55,54</b>
<b>CONSOMMATIONS</b>						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
601100 ACHATS PARMELAN HT	-36 816	-125,27	36 816	66,23	-66 268	-180,00
601200 ACHATS SEREZIN TVA DED.	10 290	35,01			8 232	#####
601250 ACHATS SEREZIN SANS TVA	407 194	#####			325 755	#####
601300 ACHATS AIX LES BAINS TVA DED.	4 235	14,41			3 388	#####
601350 ACHATS AIX LES BAINS SANS TVA	241 968	823,35			193 574	#####
601400 ACHATS APPART.LYON 7EME TTC			829	1,49	-829	-100,00
601410 ACHATS BATI BEZOUCE			1 000	1,80	-1 000	-100,00
601700 ACHATS S/ LOGMTS FOURNES HT			5 372	9,66	-5 372	-100,00
Achats de matières premières	626 871	#####	44 016	79,19	457 480	#####
et d'autres approvisionnements						
603101 VARIAT° STOCK PARMELAN	36 816	125,27	-36 816	-66,23	66 268	180,00
603102 VARIAT° STOCK SEREZIN	-417 484	#####			-333 987	#####
603103 VARIAT° STOCK AIX LES BAINS	-246 203	-837,76			-196 962	#####
Variation de stock (mat. premières)	-626 871	#####	-36 816	-66,23	-464 681	#####
606165 CARBURANTS,GAS-OIL TVA NON DED	1 739	5,92	1 915	3,44	-523	-27,34
606300 FOURN. ENTRET. ET PT. EQUIPT.	519	1,77	392	0,71	22	5,72
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	111	0,38			89	#####
612200 CREDIT BAIL ORDINATEUR	1 430	4,87	1 299	2,34	-155	-11,96
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	3 000	10,21	2 400	4,32		
613500 LOCATION VEHICULE TTC	4 452	15,15	6 359	11,44	-2 797	-43,98

	du 01/04/2019	%	du 01/04/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2020	CA	au 31/03/2019	CA	en euros	%
615500 ENTRETIEN VEHICULE TTC	544	1,85	1 101	1,98	-667	-60,51
616100 ASSURANCES	173	0,59	21	0,04	117	548,43
616200 DOMMAGE CONSTRUCTION	1 840	6,26	1 472	2,65	-0	-0,00
616300 ASS. TRANSPORT	2 302	7,83	1 610	2,90	232	14,42
622600 HONORAIRES	6 180	21,03	3 361	6,05	1 583	47,11
622680 RETROCESSIONS D'HONORAIRES			3 291	5,92	-3 291	-100,00
622700 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	183	0,62	153	0,28	-6	-4,09
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	46	0,16			37	#####
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE			294	0,53	-294	-100,00
623700 PUBLICITE TTC	210	0,71			168	#####
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	186	0,63	927	1,67	-778	-83,91
625600 RESTAURANTS 10%	1 204	4,10	512	0,92	451	88,01
625650 RESTAURANTS 20%	707	2,41	63	0,11	502	793,39
625700 RESTAURANTS TTC	7	0,02	60	0,11	-55	-91,33
626100 FRAIS POSTAUX	48	0,16	59	0,11	-21	-35,16
626200 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	258	0,88	643	1,16	-437	-67,99
627200 COMMISSIONS & FRAIS TVA	601	2,05	470	0,85	11	2,30
627500 COMMISSIONS SANS TVA	2 568	8,74	351	0,63	1 703	484,96
Autres achats & charges externes	28 308	96,33	26 755	48,13	-4 108	-15,35
<b>Total</b>	<b>28 308</b>	<b>96,33</b>	<b>33 955</b>	<b>61,09</b>	<b>-11 309</b>	<b>-33,30</b>
<b>CHARGES</b>						
635111 COT. FONCIERE DES ENTREPRISES	1 152	3,92	1 117	2,01	-195	-17,49
Impôts, taxes et versements ass.	1 152	3,92	1 117	2,01	-195	-17,49
Salaires et traitements						
Charges sociales						
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	1 509	5,13	2 071	3,73	-863	-41,70
Dotations amortissements, dep. et prov.	1 509	5,13	2 071	3,73	-863	-41,70
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	1	0,00	0	0,00	1	210,00
Autres charges	1	0,00	0	0,00	1	210,00
<b>Total</b>	<b>2 662</b>	<b>9,06</b>	<b>3 188</b>	<b>5,74</b>	<b>-1 058</b>	<b>-33,19</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-83</b>	<b>-0,28</b>	<b>18 440</b>	<b>33,18</b>	<b>-18 506</b>	<b>-100,36</b>
Produits financiers						
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>						

	du 01/04/2019	%	du 01/04/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2020	CA	au 31/03/2019	CA	en euros	%
<i>755000 QUOTEPART RESULTAT LE PARMELAN</i>	133 166	453,13			106 533	#####
Quote-part des opérat. en commun	133 166	453,13			106 533	#####
<b>Résultat courant</b>	<b>133 083</b>	<b>452,85</b>	<b>18 440</b>	<b>33,18</b>	<b>88 027</b>	<b>477,36</b>
<i>771800 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>			97 000	174,51	-97 000	-100,00
Produits exceptionnels			97 000	174,51	-97 000	-100,00
<i>671200 PENALITES, AMENDES FISC. &amp; PENAL</i>	220	0,75			176	#####
<i>671800 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	97 000	330,07			77 600	#####
Charges exceptionnelles	97 220	330,81			77 776	#####
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-97 220</b>	<b>-330,81</b>	<b>97 000</b>	<b>174,51</b>	<b>-174 776</b>	<b>-180,18</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>35 863</b>	<b>122,03</b>	<b>115 440</b>	<b>207,69</b>	<b>-86 749</b>	<b>-75,15</b>



Exercice ouvert le : 01/07/2020		Régime "simplifié d'imposition" <input checked="" type="checkbox"/>		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 30/06/2021		Déclaration de résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		ou "réel normal" <input type="checkbox"/>	
				taxation au tonnage <input type="checkbox"/>	
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société :			Adresse du siège social		
SAS BG INVESTIMMO 4 RUE DE LA REPUBLIQUE  69001 LYON 1ER					
N° Siret		52246021100066			
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
Dénomination :				N° Siret :	
Adresse :					
<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées (souligner l'activité principale) :			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		
ACQUIS° RENOV° & VENTE DE BIENS IM					
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux de 15 %		DEFICIT (Report de la ligne	
				XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
		Bénéfice imposable au taux de 28 %			
		Bénéfice imposable au taux de 31 % (ou 26,5% ou 27,5%)			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au				taux de 10%	
<b>2 Plus-values</b>					
PVLVT imposables au taux de 15% <input type="text"/>					
PVLVT imposables à 19% <input type="text"/>					
Autres plus-values imposables à 19% <input type="text"/>					
Plus-values à LT imposable à 0% <input type="text"/>					
PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="text"/>					
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) .</b>					
Ent. nouv. art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entre. innovantes <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Terri. entr. <input type="checkbox"/>	
Ent. nouv. art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Sociétés d'invest. immo. cotées <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité <input type="checkbox"/>	
		Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
				PME innovantes <input type="checkbox"/>	
				Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
				BUD, art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>			
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :</b>					
productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
<b>D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
<b>1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt</b>					
<input type="text"/>					
<b>2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.</b>					
Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066 <input type="text"/>					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 % <input type="text"/>					
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS</b>					
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquièmes C-I-1), cochez la case : <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigné : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquièmes C-I-2), cochez : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
<b>G COMPTABILITE INFORMATISEE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input type="checkbox"/>		Si oui, indication du logiciel utilisé	
				WINSIS	
<b>Examen de conformité fiscale</b> <input type="checkbox"/>					
Nom, adresse du prestataire :					
Nom, adresse, téléphone, télécopie :					
- du comptable * : <input type="checkbox"/>					
FIDUCIAL EXPERTISE					
Téléphone : 04.90.83.27.87 1660 RTE D'AVIGNON ZAC AIGUES FRAICHES 2					
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE					
- du conseil * : <input type="checkbox"/>					
Téléphone :					
- du C.G.A. ou du viseur conventionné :					
n° agrément					
Visa :		CGA/AGA <input type="text"/>		Viseur conventionné <input type="text"/>	
		A LYON 1ER		le 17/12/2021	
Nom du déclarant M BOCCARD GUY					
Qualité du déclarant : PRESIDENT					

**IMPOTS SUR LES SOCIETES**  
**Annexe à la déclaration N° 2065**

**N° 2065 bis** 2021

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO					
et date de clôture de l'exercice: 30/06/2021					
<b>H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>					
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par la société elle-même. - Payées par étab. chargé du serv des titres	(a) (b)		
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)			(c)	
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées			(d)	
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(e) (f) (g) (h)		
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			(i)	
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
7	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)			
<b>I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b>					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
	Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	Montant des sommes versées			
	année du versement (3)	Traitements, émoluments, indemnités. (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac. (5) (6)		Frais professionnels autres que (5) et (6). (7) (8)
			Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7) Remboursements (8)
M BOCCARD GUY PRESIDENT 5 RUE ST ISIDORE 69003 LYON	500				
<b>J DIVERS</b>					
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)					
Adresses des autres établissements					
<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>					
<b>REMUNERATIONS</b>			<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %</b>		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous			MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
			MVLТ imputée sur les PVLT de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			MVLТ réalisée au cours de l'exercice		
			MVLТ restant à reporter		

## 6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F

2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait

(1) Néant : \*

détenant directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE	30/06/2021	N° SIRET	52246021100066
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS BG INVESTIMMO		
ADRESSE (voie)	4 RUE DE LA REPUBLIQUE		
CODE POSTAL	69001	VILLE	LYON 1ER
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			904 500

## I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions	% de détention
Adresse : N°		Libellé voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions	% de détention
Adresse : N°		Libellé voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions	% de détention
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions	% de détention
Adresse : N°		Libellé voie	
Code postal		Commune	Pays

## II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

M	Nom patronymique	BOCCARD	Prénom(s)	GUY
Titre (2) : Nom marital		Nombre de parts	500	% de détention
				100,00
Naissance : Date	04/09/1969	N° dpt	69	Commune
				BRON
				Pays
				FR
Adresse : N°	92	Libellé voie	AVENUE DU DAUPHINE	
Code postal	69360	Commune	SERREZIN DU RHONE	Pays
				FR

	Nom patronymique		Prénom(s)	
Titre (2) : Nom marital		Nombre de parts		% de détention
Naissance : Date		N° dpt		Commune
				Pays
Adresse : N°		Libellé voie		
Code postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

## 7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G

2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1

(1)

Néant :

\* 

N° DE DEPOT   
EXERCICE CLOS LE  N° SIRET   
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE   
ADRESSE (voie)   
CODE POSTAL  VILLE   
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

Forme juridique   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

**DOCUMENTS COMPTABLES,  
FISCAUX ET DE GESTION**

SAS BG INVESTIMMO  
ACQUIS° RENOV° & VENTE DE BIENS IMMOBILIER  
4 RUE DE LA REPUBLIQUE

69001 LYON 1ER  
Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

**Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros**

FIDUCIAL EXPERTISE  
1660 RTE D'AVIGNON  
ZAC AIGUES FRAICHES 2  
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE  
04.90.83.27.87

SAS BG INVESTIMMO  
4 RUE DE LA REPUBLIQUE

69001 LYON 1ER

## SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels	p. 3
<b>COMPTES ANNUELS</b>	p. 4
. Bilan actif	p. 5
. Bilan passif	p. 6
. Compte de résultat	p. 7
. Soldes intermédiaires de gestion	p. 8
. Détermination de la capacité d'autofinancement	p. 9
. Annexe	pp. 10 - 16
<b>DOCUMENTS FISCAUX</b>	p. 17
. Bilan simplifié 2033-A	
. Compte de résultat simplifié 2033-B	
. Immobilisations, amortissements, plus et moins-values 2033-C	
. Provisions, amortissements dérog., déficits report. 2033-D	
. Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2033-E	
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	p. 23
<b>DETAILS DES COMPTES ANNUELS</b>	p. 30

FIDUCIAL EXPERTISE  
1660 RTE D'AVIGNON  
ZAC AIGUES FRAICHES 2  
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE  
04.90.83.27.87

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

### **SAS BG INVESTIMMO**

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	761 689,02	euros
- Chiffre d'affaires :	735 222,22	euros
- Résultat net :	25 669,34	euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A ENTRAIGUES SUR LA SORGUE  
Le 17/12/2021

Pour FIDUCIAL EXPERTISE  
Société d'Expertise Comptable

MOUGEOT PHILIPPE  
DIRECTEUR D'AGENCE

SAS BG INVESTIMMO  
4 RUE DE LA REPUBLIQUE

69001 LYON 1ER

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	2 175	2 175		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	25 048	20 537	4 511	5 519
Immo. en cours, avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	2 240		2 240	
Autres immobilisations financières	49		49	49
<b>Total</b>	<b>29 511</b>	<b>22 711</b>	<b>6 800</b>	<b>5 568</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production	301 176		301 176	663 686
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	26 376		26 376	
Fournisseurs débiteurs	265		265	
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	24 750		24 750	3 223
Autres créances	397 796	20 460	377 337	172 144
<b>Divers</b>				
Avances & acptes versés/commandes				2 430
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 529		24 529	165 001
<b>Total</b>	<b>774 892</b>	<b>20 460</b>	<b>754 433</b>	<b>1 006 484</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	456		456	736
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
<b>Total</b>	<b>456</b>		<b>456</b>	<b>736</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>804 860</b>	<b>43 171</b>	<b>761 689</b>	<b>1 012 789</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	70 643	70 643
Report à nouveau	-37 370	-73 234
Résultat de l'exercice	25 669	35 863
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>64 442</b>	<b>38 773</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires	4 000	
Associés et dettes financières diverses	17 020	77 170
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 923	2 461
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 396	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	2 908	385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	653 000	894 000
<b>Total</b>	<b>697 247</b>	<b>974 016</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>761 689</b>	<b>1 012 789</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/07/2020	%	du 01/04/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2021	CA	au 30/06/2020	CA	en euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue	735 222	100,00	29 388	100,00	711 712	#####
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	3 900	0,53	1 500	5,10	2 700	225,00
Autres produits						
<b>Total</b>	<b>739 122</b>	<b>100,53</b>	<b>30 888</b>	<b>105,10</b>	<b>714 412</b>	<b>#####</b>
<b>CONSOMMATIONS</b>						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	138 128	18,79	626 871	#####	-363 369	-72,46
Variation de stock (mat. premières)	362 510	49,31	-626 871	#####	864 007	172,29
Autres achats & charges externes	69 305	9,43	28 308	96,33	46 658	206,03
<b>Total</b>	<b>569 943</b>	<b>77,52</b>	<b>28 308</b>	<b>96,33</b>	<b>547 296</b>	<b>#####</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et versements ass.	377	0,05	1 152	3,92	-545	-59,09
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations amortissements, dep. et prov.	21 468	2,92	1 509	5,13	20 261	#####
Autres charges	1	0,00	1	0,00	-0	-47,58
<b>Total</b>	<b>21 845</b>	<b>2,97</b>	<b>2 662</b>	<b>9,06</b>	<b>19 716</b>	<b>925,69</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>147 334</b>	<b>20,04</b>	<b>-83</b>	<b>-0,28</b>	<b>147 400</b>	<b>#####</b>
Produits financiers						
Charges financières	96 669	13,15			96 669	#####
<b>Résultat financier</b>	<b>-96 669</b>	<b>-13,15</b>			<b>-96 669</b>	<b>#####</b>
Quote-part des opérat. en commun	-24 996	-3,40	133 166	453,13	-131 529	-123,46
<b>Résultat courant</b>	<b>25 669</b>	<b>3,49</b>	<b>133 083</b>	<b>452,85</b>	<b>-80 797</b>	<b>-75,89</b>
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles			97 220	330,81	-77 776	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>-97 220</b>	<b>-330,81</b>	<b>77 776</b>	<b>100,00</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>25 669</b>	<b>3,49</b>	<b>35 863</b>	<b>122,03</b>	<b>-3 021</b>	<b>-10,53</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/07/2020	%	du 01/04/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2021	CA	au 30/06/2020	CA	en euros	%
<b>Chiffre d'affaires H.T.</b>	735 222	100,00	29 388	100,00	711 712	#####
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
Production vendue	735 222	100,00	29 388	100,00	711 712	#####
Production stockée						
Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	<b>735 222</b>	<b>100,00</b>	<b>29 388</b>	<b>100,00</b>	<b>711 712</b>	<b>#####</b>
Consommations de l'exercice	569 943	77,52	28 308	96,33	547 296	#####
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>165 280</b>	<b>22,48</b>	<b>1 080</b>	<b>3,67</b>	<b>164 416</b>	<b>#####</b>
Subventions d'exploitation	3 900	0,53	1 500	5,10	2 700	225,00
Impôts, taxes et versements assim.	377	0,05	1 152	3,92	-545	-59,09
Charges de personnel						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>168 803</b>	<b>22,96</b>	<b>1 428</b>	<b>4,86</b>	<b>167 660</b>	<b>#####</b>
Reprises sur provisions et transferts						
Autres produits						
Dotations amortissements et prov.	21 468	2,92	1 509	5,13	20 261	#####
Autres charges	1	0,00	1	0,00	-0	-47,58
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>147 334</b>	<b>20,04</b>	<b>-83</b>	<b>-0,28</b>	<b>147 400</b>	<b>#####</b>
Quote-part des opérat. en commun	-24 996	-3,40	133 166	453,13	-131 529	-123,46
Produits financiers						
Charges financières	96 669	13,15			96 669	#####
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>25 669</b>	<b>3,49</b>	<b>133 083</b>	<b>452,85</b>	<b>-80 797</b>	<b>-75,89</b>
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles			97 220	330,81	-77 776	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>-97 220</b>	<b>-330,81</b>	<b>77 776</b>	<b>100,00</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>25 669</b>	<b>3,49</b>	<b>35 863</b>	<b>122,03</b>	<b>-3 021</b>	<b>-10,53</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/07/2020 au 30/06/2021 Durée : 12 mois	du 01/04/2019 au 30/06/2020 15 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	168 803	1 428
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	1	1
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.	-24 996	133 166
+ Produits financiers		
- Charges financières	96 669	
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		97 220
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices		
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>47 137</b>	<b>37 372</b>

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## ANNEXE

- | **Règles et méthodes comptables**
- | **Notes sur le Bilan Actif**
- | **Notes sur le Bilan Passif**
- | **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2021

Durée : 12 mois

### 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
<b>Frais d'acquisition</b>				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des titres de participation		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Frais externes de formation</b>				
nécessaires à la mise en service		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Coûts d'emprunts activables</b>				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Dépenses de développement remplissant les critères d'activation</b>				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## ACTIF IMMOBILISE

<b>Valeurs brutes</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	2 175			2 175
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels .....				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes .....	25 048			25 048
Immobilisations financières.....	49	2 240		2 289
<b>Total.....</b>	<b>27 271</b>	<b>2 240</b>		<b>29 511</b>

<b>Amortissements</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	2 175			2 175
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels .....				
Autres immobilisations corporelles..	19 528	1 008		20 537
<b>Total.....</b>	<b>21 703</b>	<b>1 008</b>		<b>22 711</b>

<b>Dépréciations de l'actif</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
<b>Total.....</b>				

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

### Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

### Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

### COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

### AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

#### Durées d'amortissement

##### Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

##### Immobilisations décomposées :

**Structure :** amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

**Composants :** amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

#### Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

## AUTRES POSTES DE L'ACTIF

## - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

<b>Valeurs brutes</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens	663 686	301 176	663 686	301 176
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total.....</b>	<b>663 686</b>	<b>301 176</b>	<b>663 686</b>	<b>301 176</b>

<b>Dépréciation des stocks</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total.....</b>				

## - CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

**Créances représentées par des effets de commerce**

Non recensé

Clients.....  
Autres créances.....

**Etat des créances :**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	49		49
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	449 643	92 447	357 196

**Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :**

Immobilisations financières.....  
Clients et comptes rattachés.....  
Autres créances.....  
Disponibilités.....

**Charges constatées d'avance :**

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

**Dépréciation des créances et autres postes d'actif**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances .....				
Autres postes d'actif.....		20 460		20 460
<b>Total.....</b>		<b>20 460</b>		<b>20 460</b>

## 3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Capital social (actions ou parts) :**

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	500	10,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	500	10,00

**Provisions :**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
<b>Total.....</b>				

**Etat des dettes :**

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	4 000	4 000		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	15 923	15 923		
Dettes fiscales et sociales.....	7 304	7 304		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	670 020		670 020	
Produits constatés d'avance.....				
<b>Total.....</b>	<b>697 247</b>	<b>27 227</b>	<b>670 020</b>	

**Dettes représentées par des effets de commerce :**

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

**Charges à payer incluses dans les postes du bilan :**

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	4 000
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	2 908
Autres dettes.....	

**Produits constatés d'avance :**

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

## 4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

### Engagement donnés

Non recensé

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

--	--

### Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

6 776

--	--

### Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

--	--

### Effectifs

### Autres informations significatives

Non recensé

--	--

SAS BG INVESTIMMO  
4 RUE DE LA REPUBLIQUE

69001 LYON 1ER

## DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO			Néant			
Adresse de l'entreprise : 4 RUE DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON 1ER						
Numéro SIRET* : 52246021100066						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12			Durée de l'exercice précédent* : 15		Ex. N-1 clos le :	
			Exercice N, clos le : 30/06/2021		30/06/2020	
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010		012		
M	Incorporelles - Autres*	014	2 175	016	2 175	
M	Immobilisations corporelles*	028	25 048	030	20 537	4 511
	Immobilisations financières* (1)	040	2 289	042		2 289
	Total I (5)	044	29 511	048	22 711	6 800
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	301 176	052		301 176
I	- Marchandises*	060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		2 430
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	26 376	070		26 376
U	(2) - Autres* (3)	072	422 811	074	20 460	402 352
L	Valeurs mobilières de placement	080		082		
A	Disponibilités	084	24 529	086		24 529
N	Charges constatées d'avance*	092	456	094		456
T	Total II	096	775 348	098	20 460	754 889
	Total général (I + II)	110	804 860	112	43 171	761 689
						1 012 789

<b>PASSIF</b>			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2		
K	Capital social ou individuel*	120	5 000	5 000		
	Ecart de réévaluation	124				
P	Réserve légale	126	500	500		
R	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* <input type="text" value="131"/> )	132	70 643	70 643		
P	Report à nouveau	134	-37 370	-73 234		
R	Résultat de l'exercice	136	25 669	35 863		
E	Provisions réglementées	140				
S	Total I	142	64 442	38 773		
	Provisions pour risques et charges Total II	154				
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156	4 000			
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164				
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	15 923	2 461		
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : <input type="text" value="169"/> <input type="text" value="17 020"/> )	172	677 324	971 555		
E	Produits constatés d'avance	174				
S	Total III	176	697 247	974 016		
	Total général (I + II + III)	180	761 689	1 012 789		
R	(1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	670 020
E	à moins d'un an					
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	357 196	(5) Coût revient des immos acquises	182	2 240
V				ou créées au cours de l'exercice*		
I	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des	184	
				immob cédées au cours de l'ex.*		

\* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

		Néant			
Désignation de l'entreprise :		SAS BG INVESTIMMO		Exercice N, clos le (1)	
A - RESULTAT COMPTABLE		30/06/2021		Ex. N-1, clos le (2)	
		30/06/2020			
P	Ventes de marchandises*	209		210	
R	Production vendue biens	215		214	701 357
O	Production vendue services*	217		218	33 865
D	Production stockée* (variati° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222	
	Production immobilisée*			224	
E	Subventions d'exploitation reçues			226	3 900
X	Autres produits			230	1 500
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	739 122
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
H	Variation de stock (marchandises)*			236	
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	138 128
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	362 510
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	69 305
E	- mobilier				
	- immobilier				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	377	244	377
	Rémunérations du personnel*			250	
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
X	Dotations aux amortissements*			254	1 008
P	Dotations aux provisions			256	20 460
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	24 997
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et profesio	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	616 784
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	122 338
	Produits financiers (III)			280	
D	Produits exceptionnels (IV)			290	
I	Charges financières (V)			294	96 669
V	Charges exceptionnelles (VI)			300	97 220
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348			
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	25 669
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2		312	25 669
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318	
I	Provisions non déductibles*			322	
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	
T	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251	
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelle (44 sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987			
	Zone restruct. défense (44 terdecies)		127		
	Zone revitalisation rurales (44 quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser	991			
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			
	Bassins Urbains à dynamiser - BUD		992		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements outre-mer	344			
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993		
	Dont créance due au report en arrière du déficit*	346			
	Dont déduct. exception. (art 39 decies)	655			
	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)		643		
	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)			645	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647			
	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)		648		
	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)			641	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	990			
	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)		649		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352	21 769
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356	
E	Déficits antérieurs reportables* : dont imputés/résultat :			360	21 769
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370	0
				372	

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO						Néant :		*	
I IMMOBILISATIONS									
ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial	400		402		404		406		
Autres immob incorp.	410	2 175	412		414		416	2 175	
I Terrains	420		422		424		426		
M Constructions	430		432		434		436		
M Inst. tech. mat, out	440		442		444		446		
C Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
O Mat. de transport	460		462		464		466		
R Autres immos corp.	470	25 048	472		474		476	25 048	
Immob. financières	480	49	482	2 240	484		486	2 289	
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>27 271</b>	<b>492</b>	<b>2 240</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>29 511</b>	
II AMORTISSEMENTS									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations incorporelles	500	2 175	502		504		506	2 175	
I Terrains	510		512		514		516		
M Constructions	520		522		524		526		
M Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536		
C Inst. générales, agencés divers	540		542		544		546		
O Matériel de transport	550		552		554		556		
R Autres immobilisations corporelles	560	19 528	562	1 008	564		566	20 537	
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>21 703</b>	<b>572</b>	<b>1 008</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>22 711</b>	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5	6	7	8	
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
	1	2	3	4	5	6	7	8	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>	
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590				
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO

TOTAL 596

## DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO	Néant :	*
-------------------------------------------------	---------	---

<b>1</b>	<b>RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>
----------	------------------------------------------------------------

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provis. réglem.	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	20 460 664	666 20 460
TOTAL		680	682	20 460 684	686 20 460

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Immos. incorporelles	700		705	1	Indemn. congés payés, charges...		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	4			
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autre immos corpor.	760		765	7			
TOTAL		770	775	Total à reporter lig.322 N°2033-B			780

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	50 697	Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis				
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter				
Déficits imputés	983	21 769	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984	28 928			
Déficits de l'exercice	860				
TOTAL des déficits restant à reporter	870	28 928			

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	21 666
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 603
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

Désignation de l'entreprise : SAS BG INVESTIMMO	Néant : <input type="checkbox"/>		**
Exercice ouvert le : 01/07/2020	et clos le : 30/06/2021	Durée en nombre de mois : 12	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	735 222	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0	
<b>Total 1</b>	<b>106</b>	<b>735 222</b>	
<b>II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0	
Subv. d'exploitation reçues	113	0	
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0	
<b>Total 2</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	
<b>III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
Achats	121	144 253	
Variation négative des stocks	145	362 510	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	57 837	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0	
<b>Total 3</b>	<b>152</b>	<b>564 599</b>	
<b>IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>			
<b>Calcul de la valeur ajoutée</b>	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	<b>137</b>	<b>170 623</b>
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	170 623	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	735 222	
Effectifs au sens de la CVAE	23	0,00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du 01/07/2020	au 30/06/2021	
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

SAS BG INVESTIMMO  
4 RUE DE LA REPUBLIQUE

69001 LYON 1ER

## **DOSSIER DE GESTION**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

## FIDUCIAL EXPERTISE

Vous propose l'analyse de l'évolution de votre entreprise au cours  
de l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

La formation de votre résultat			
	Cet exercice	Exercice Précédent	% Var.
Total ventes et production	735 222	29 388	3027 %
Achats consommés	-500 638		#####
Marge brute totale	234 584	29 388	898 %
Autres produits	3 900	134 666	-96 %
Autres charges	-212 815	-128 191	108 %
<b>RESULTAT NET</b>	<b>25 669</b>	<b>35 863</b>	<b>-11 %</b>
Détails aux tableaux 1A et 1B			

SYNTHETISENT ñ

Vos indicateurs de gestion		
	Cet exercice	Exercice Précédent
Durée moyenne de rotation des stocks	185	10 443
Crédit moyen accordé aux clients	13	
Crédit moyen obtenu des fournisseurs	10	0
% de la masse salariale sur le chiffre d'affaires		
% de la masse salariale sur la valeur ajoutée		
Solvabilité à court terme	74 206	109 639
Autonomie financière	16,11	
Poids des frais financiers sur le chiffre d'affaires	13	
Détails au tableau 4		

COMPLETE  
ò

La photographie de votre entreprise		
	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020
Immobilisations	6 800	5 568
Stocks	301 176	663 686
Créances et divers	428 919	176 103
Avoirs financiers	24 529	165 001
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>761 424</b>	<b>1 010 359</b>
Capital et réserves	38 773	2 910
Résultat net	25 669	35 863
Dettes financières	21 020	77 170
Dettes d'exploitation	675 962	894 416
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>761 424</b>	<b>1 010 359</b>
Détails au tableau 2		

PREPARE L'ANALYSE ò

De votre résultat à votre trésorerie	
<b>Marge brute</b>	
234 584	
<b>Autres produits et charges</b>	
-208 915	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	
25 669	
<b>Variation des comptes de bilan (hors résultat)</b>	
-170 142	
<b>Variation de trésorerie</b>	
-144 473	
Détails au tableau 3	

AFFINE  
ï

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/07/2020 au 30/06/2021

Tableau 1A

## LA FORMATION DE VOTRE RESULTAT PAR LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

## ANALYSE DE VOS ACTIVITES

Négoce				Production et services			
	Cet exercice	Exercice Précédent	Variation		Cet exercice	Exercice Précédent	Variation
Ventes de marchandises				Production vendue	735 222 100 %	29 388 100 %	711 712 3027 %
Coût d'achat des marchandises				Prod. stockée ou déstockée(+/-)			
Variation de stock				Prod. affectée en immobilisat.			
<b>Marge brute commerciale</b>				<b>Production de l'exercice</b>	735 222 100 %	29 388 100 %	711 712 3027 %
				Matières 1° et consommations	-500 638 68 %		-500 638 #####
				Sous-traitance directe			
				<b>Marge brute de production</b>	234 584 32 %	29 388 100 %	211 074 898 %
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>234 584</b>			<b>29 388</b>			<b>211 074</b>
	<b>32 %</b>			<b>100 %</b>			<b>898 %</b>
AUTRES CHARGES EN SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (La colonne "pour 100 E " est exprimée par rapport au chiffre d'affaires H.T.)							
	Cet exercice	Pour 100 E	Exercice précédent	Pour 100 E	Variation de la rubrique	% de var.	
Autres biens et serv. consommés	-69 305	9	-28 308	96	-46 658	206 %	
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>165 280</b>	<b>22</b>	<b>1 080</b>	<b>4</b>	<b>164 416</b>	<b>#####</b>	
Subventions et impôts	3 523	0	348	1	3 245	1165 %	
Frais de personnel							
Cotisations personnelles							
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>168 803</b>	<b>23</b>	<b>1 428</b>	<b>5</b>	<b>167 660</b>	<b>#####</b>	
Dot.amort. & dép. Chges & prov. div.	-21 468	3	-1 510	5	-20 260	1677 %	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>147 334</b>	<b>20</b>	<b>-83</b>	<b>0</b>	<b>147 400</b>	<b>#####</b>	
Charges et prod. financiers	-121 665	17	133 166	453	-228 198	-214 %	
<b>RESULTAT COUR AVANT IMPÔTS</b>	<b>25 669</b>	<b>3</b>	<b>133 083</b>	<b>453</b>	<b>-80 797</b>	<b>-76 %</b>	
Ch. et prod exc. et impôts sur bénéf.			-97 220	331	77 776	-100 %	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>25 669</b>	<b>3</b>	<b>35 863</b>	<b>122</b>	<b>-3 021</b>	<b>-11 %</b>	

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/07/2020 au 30/06/2021

## Tableau 1B LA FORMATION DE VOTRE RESULTAT PAR L'APPROCHE ECONOMIQUE

## ANALYSE DE VOS ACTIVITES

Négoce				Production et services			
	Cet exercice	Exercice Précédent	Variation		Cet exercice	Exercice Précédent	Variation
Ventes de marchandises				Production vendue	735 222 100 %	29 388 100 %	711 712 3027 %
Coût d'achat des marchandises				Prod. stockée ou déstockée(+/-)			
Variation de stock				Prod. affectée en immobilisat.			
<b>Marge brute commerciale</b>				<b>Production de l'exercice</b>	735 222 100 %	29 388 100 %	711 712 3027 %
				Matières 1° et consommations	-500 638 68 %		-500 638 #####
				Sous-traitance directe			
				<b>Marge brute de production</b>	234 584 32 %	29 388 100 %	211 074 898 %

<b>MARGE BRUTE</b>		<b>234 584</b>		<b>29 388</b>		<b>211 074</b>	
<b>TOTALE</b>		<b>32 %</b>		<b>100 %</b>		<b>898 %</b>	
AUTRES CHARGES DANS UNE APPROCHE ECONOMIQUE (La colonne "pour 100 E " est exprimée par rapport au chiffre d'affaires H.T.)							
	Cet exercice	Pour 100 E	Exercice précédent	Pour 100 E	Variation de la rubrique	% de var.	
Utilisation de moyens matériels (locations, entret., réparat., assur., dotations aux amortissements, eau, électricité,...)	-43 267	6	-18 183	62	-28 721	197 %	
Utilisation de personnel interne	-223	0	-2 104	7	1 460	-87 %	
Utilisation de personnel externe	-43 877	6	-6 363	22	-38 787	762 %	
Contributions à l'Etat & aux coll.	-377	0	-1 152	4	545	-59 %	
Impôts sur les bénéfices							
Utilisation de moyens financiers	-100 075	14	-3 169	11	-97 540	3847 %	
Eléments except. et non liés à l'exploitation (subvent. et dot. dép.prov. et amort)	-21 096	3	37 446	127	-51 053	-170 %	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>25 669</b>	<b>3</b>	<b>35 863</b>	<b>122</b>	<b>-3 021</b>	<b>-11 %</b>	

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/07/2020 au 30/06/2021

<b>Tableau 2 LA PHOTOGRAPHIE DE VOTRE ENTREPRISE</b>					
<b>EMPLOIS</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>
<b>ELEMENTS PERMANENTS LIES A LA STRUCTURE DE VOTRE ENTREPRISE</b>					
Immobilisations incorporelles : brevets, fonds de commerce, frais d'établissement			Compte de l'exploitant ou capital social	5 000	5 000
Immobilisations corporelles nettes (amortiss. déduits) terrains, construct., matériels, ...	4 511	5 519	Réserves légales et autres, report à nouveau et prov.	33 773	-2 091
Immobilisations financières : participations, placements à long terme, dépôts et cautionnements.	2 289	49	Résultat net de l'entreprise	25 669	35 863
			<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>64 442</b>	<b>38 773</b>
			Emprunts et dettes à long terme (hors découvert)		
			Comptes-courants associés	17 020	77 170
<b>TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>6 800</b>	<b>5 568</b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PERMANENTS</b>	<b>81 462</b>	<b>115 943</b>
<b>Fonds de roulement négatif</b>			<b>Fonds de roulement positif</b>	<b>74 662</b>	<b>110 375</b>
<b>Variation positive</b>			<b>Variation négative</b>	<b>35 713</b>	
<b>ELEMENTS TEMPORAIRES LIES A L'EXPLOITATION DE VOTRE ENTREPRISE</b>					
Stocks (provisions déduites) : matières 1°, en cours et produits finis	301 176	663 686	Fournisseurs d'immobilisations moins autres avoirs		
Clients moins acomptes (provisions déduites)	26 376		Fournisseurs d'exploitation moins acomptes	15 658	31
Autres créances à court terme : débiteurs divers	402 087	175 367	Dettes fiscales, sociales et autres : TVA, créiteurs div.	660 304	894 385
Charges constatées d'avance	456	736	Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DES VALEURS D'EXPLOITATION</b>	<b>730 095</b>	<b>839 789</b>	<b>TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>675 962</b>	<b>894 416</b>
<b>Besoin en financement d'exp.</b>	<b>54 133</b>		<b>Excédent en financement d'exp.</b>		<b>54 626</b>
<b>Variation positive</b>			<b>Variation négative</b>	<b>108 760</b>	
<b>ELEMENTS TEMPORAIRES LIES AU FINANCEMENT A COURT TERME DE VOTRE ENTREPRISE</b>					
Valeurs mobilières de placement			Dettes financières à court terme		
Disponibilités en banque et en caisse	24 529	165 001	Découvert bancaire	4 000	
<b>TOTAL DES AVOIRS FINANCIERS</b>	<b>24 529</b>	<b>165 001</b>	<b>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</b>	<b>4 000</b>	
<b>Trésorerie positive</b>	<b>20 529</b>	<b>165 001</b>	<b>Trésorerie négative</b>		
<b>Variation positive</b>			<b>Variation négative</b>	<b>144 473</b>	
<b>TOTAUX EMPLOIS</b>	<b>761 424</b>	<b>1 010 359</b>	<b>TOTAUX RESSOURCES</b>	<b>761 424</b>	<b>1 010 359</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT - FINANCEMENT D'EXPL. = TRESORERIE</b>				<b>74 662</b>	<b>-54 133</b>
					<b>20 529</b>

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/07/2020 au 30/06/2021

Tableau 3

## DE VOTRE RESULTAT A VOTRE TRESORERIE

	Cet exercice	Exercice précédent	Variation en résultat
<b>MARGE BRUTE TOTALE (tableau 1A)</b>	<b>234 584</b>	<b>29 388</b>	<b>211 074</b>
Autres biens et services consommés	-69 305	-28 308	-46 658
Subventions et impôts	3 523	348	3 245
Frais de personnel			
Cotisations personnelles			
Dotations aux amortissements et dépréciations Charges et provisions diverses	-21 468	-1 510	-20 260
Charges et produits financiers	-121 665	133 166	-228 198
Charges et produits exceptionnels Impôts sur les bénéfices		-97 220	77 776
<b>Total des autres produits et charges</b>	<b>-208 915</b>	<b>6 475</b>	<b>-214 095</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>25 669</b>	<b>35 863</b>	<b>-3 021</b>

de votre résultat ...

	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Incidence sur la trésorerie	
			Amélioration	Détérioration
<b>TRESORERIE DE DEBUT D'EXERCICE</b>		<b>165 001</b>		
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			<b>25 669</b>	
Immobilisations nettes	6 800	5 568		1 232
Capitaux propres (hors résultat du présent exercice)	38 773	38 773	0	
Emprunts et dettes à long terme				
Stocks et en cours (provisions déduites)	301 176	663 686	362 510	
Clients moins acomptes (provisions déduites)	26 376			26 376
Autres créances à court terme et charges constatées d'avance	402 543	176 103		226 440
Fournisseurs	15 658	31	15 627	
Dettes fiscales, sociales et autres	677 324	971 555		294 232
<b>Totaux des variations des comptes de bilan</b>			<b>403 807</b>	<b>548 279</b>
<b>TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE</b>	<b>20 529</b>			<b>144 473</b>

... à votre trésorerie

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE  
du 01/07/2020 au 30/06/2021

Tableau 4

## VOS INDICATEURS DE GESTION

LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION		
	Cet exercice	Exercice précédent
Durée moyenne de rotation des stocks de matières premières en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	1 391	
Durée moyenne de rotation des en cours de production en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	185 1 627	10 443 64
Durée moyenne de rotation des marchandises en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...		
Durée moyenne de rotation des produits finis en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	1 627	64
Durée moyenne du crédit accordé aux clients en nombre de jours Pour 1 jour de crédit en moins accordé aux clients, le gain de trésorerie est de...	13 2 102	75
Durée moyenne du crédit obtenu des fournisseurs en nombre de jours Pour 1 jour de crédit en plus obtenu des fournisseurs, le gain de trésorerie est de...	10 1 613	0 67
Pourcentage de la masse salariale sur le chiffre d'affaires		
Pourcentage de la masse salariale sur la valeur ajoutée		

LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE STRUCTURE FINANCIERE		
	Cet exercice	Exercice précédent
Solvabilité de l'entreprise à court terme	74 206	109 639
Autonomie financière par rapport aux banques	16,11	
Poids des frais financiers sur le chiffre d'affaires	13	

SAS BG INVESTIMMO  
4 RUE DE LA REPUBLIQUE

69001 LYON 1ER

**DETAILS  
DES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

## DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES

### Produits à recevoir :

Créances rattachées à des participations.....	
Autres immobilisations financières.....	
Créances clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	108 170
Disponibilités.....	
<b>Total.....</b>	<b>108 170</b>

### Charges constatées d'avance :

<b>Total.....</b>	<b>456</b>
-------------------	------------

### Charges à payer :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	4 000
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	
Dettes fiscales et sociales.....	2 908
Autres dettes.....	
<b>Total.....</b>	<b>6 908</b>

### Produits constatés d'avance :

<b>Total.....</b>	
-------------------	--

## ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES

**Produits à recevoir :**

468700	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	108 170,00
	<b>Autres créances</b>	<b>108 170,00</b>
	<b>Total.....</b>	<b>108 170,00</b>

**Charges constatées d'avance :**

486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	456,17
	<b>Total.....</b>	<b>456,17</b>

**Charges à payer :**

518600	INTERETS COURUS A PAYER	4 000,00
	<b>Emprunts et dettes auprès établis. de crédit</b>	<b>4 000,00</b>
448600	ETAT-CHARGES A PAYER	2 908,00
	<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>2 908,00</b>
	<b>Total.....</b>	<b>6 908,00</b>

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
205000 CONCES.BREVETS.LICENCES.MARQUE	2 175		2 175	2 175
280500 AMORT.CONCESSIONS,BREVETS,LIC.		2 175	-2 175	-2 175
Autres immo.incorp.,avances & acptes	2 175	2 175		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
218300 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	6 062		6 062	6 062
218400 MOBILIER	18 986		18 986	18 986
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQU		6 062	-6 062	-6 062
281840 AMORT.MOBILIER		14 475	-14 475	-13 466
Autres immobilisations corporelles	25 048	20 537	4 511	5 519
Immo. en cours, avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
261000 TITRES DE PARTICIPATION	2 240		2 240	
Participations et créances rattachées	2 240		2 240	
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	49		49	49
Autres immobilisations financières	49		49	49
<b>Total</b>	<b>29 511</b>	<b>22 711</b>	<b>6 800</b>	<b>5 568</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières,approvisionnement				
330002 STOCK SEREZIN	126 949		126 949	417 484
330003 STOCK AIX LES BAINS	174 228		174 228	246 203
En cours de production	301 176		301 176	663 686
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
411000 CLIENTS	26 376		26 376	
Clients et comptes rattachés	26 376		26 376	
401000 FOURNISSEURS	265		265	
Fournisseurs débiteurs	265		265	
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
445662 TVA DEDUCT. SEREZIN CONSTR°	3 425		3 425	2 058
445663 TVA DEDUCTIBLE AIX LES BAINS	14 161		14 161	847
445668 TVA DED./BIENS & S. A 20%	281		281	307
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	6 884		6 884	11
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	24 750		24 750	3 223
180000 COMPTE DE LIAISON SEP PARMELAN	243 026		243 026	38 787
451100 C/C SEPT DE COEUR	3 000		3 000	
451200 C/C COEUR D'ELITES	3 000		3 000	
467000 NOTAIRE PANAYE	3 000		3 000	190
467050 DEBITEUR DUVERGER	20 460		20 460	
467200 SCCV LE PARMELAN	3 126		3 126	
467250 SCCV CLOS DE LA FOUGONNE	14 015		14 015	
468700 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	108 170		108 170	133 166
496000 DEPRECIAT°CPT E DEB. DUVERGER		20 460	-20 460	
Autres créances	397 796	20 460	377 337	172 144
<b>Divers</b>				
409100 FOURN.AVANCES SUR COMMANDES				2 430
Avances & acptes versés/commandes				2 430
Valeurs mobilières de placement				
512000 CAIXA BANQUE	3 510		3 510	
512100 BANQUE RHONE-ALPES	21 019		21 019	165 001
Disponibilités	24 529		24 529	165 001
<b>Total</b>	<b>774 892</b>	<b>20 460</b>	<b>754 433</b>	<b>1 006 484</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	456		456	736
Charges constatées d'avance	456		456	736
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
<b>Total</b>	<b>456</b>		<b>456</b>	<b>736</b>

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Net au 30/06/2021</b>	<b>Net au 30/06/2020</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	804 860	43 171	761 689	1 012 789

	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
101300 CAPITAL APPELE VERSE	5 000	5 000
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
106100 RESERVE LEGALE	500	500
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
106800 AUTRES RESERVES	70 643	70 643
Autres réserves	70 643	70 643
119000 REPORT A NOUVEAU (DB)	-37 370	-73 234
Report à nouveau	-37 370	-73 234
Résultat de l'exercice	25 669	35 863
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>64 442</b>	<b>38 773</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
518600 INTERETS COURUS A PAYER	4 000	
Découverts, concours bancaires	4 000	
455100 C/C M.BOCCARD	17 020	77 170

	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
Associés et dettes financières diverses	17 020	77 170
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
401000 FOURNISSEURS	15 923	2 461
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 923	2 461
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
445718 TVA COLLECTEE 20% BG INVEST.	4 396	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 396	
. Etat, obligations cautionnées		
448600 ETAT-CHARGES A PAYER	2 908	385
. Autres dettes fiscales et sociales	2 908	385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
467100 PARMELAN /BARISANO	50 000	50 000
467101 PARMELAN / SOFIM (PEREZ PAOLO)	250 000	250 000
467102 RIOUX NICOLAS / GLAS	50 000	
467105 CHARVONNEX/GUNST	53 000	53 000
467108 CHARVONNEX/GAMET		60 000
467114 CHARVONNEX / DUVERGER		30 000
467115 CHARVONNEX/MENTRE	170 000	
467300 SEREZIN/GUNST	30 000	50 000
467301 SEREZIN/CERDAN	50 000	50 000
467302 SEREZIN/ZUIDERZEE		150 000
467303 SEREZIN/CHELIHI NABILA		20 000
467304 SEREZIN/LECONTRE		55 000
467305 SEREZIN/RABAUD		55 000
467306 SEREZIN/TESTANIERE		19 000
467307 SEREZIN / CAQUINEAU		12 000
467308 SEREZIN / MADEC JULIE		20 000
467309 SEREZIN / MADEC YVES		20 000
Autres dettes	653 000	894 000
<b>Total</b>	<b>697 247</b>	<b>974 016</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		

	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
<b>TOTAL PASSIF</b>	761 689	1 012 789

	du 01/07/2020	%	du 01/04/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2021	CA	au 30/06/2020	CA	en euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
701250 VTE MAISON SEREZIN TTC	580 000	78,89			580 000	#####
701300 VTE TERRAIN AIX-LES-BAINS HT	121 357	16,51			121 357	#####
706000 HONORAIRES TVA 20%	21 980	2,99	22 173	75,45	4 242	23,91
708250 COMMISSIONS SANS TVA	185	0,03	7 215	24,55	-5 587	-96,79
708300 LOC° MAISON SEREZIN SANS TVA	11 700	1,59			11 700	#####
Production vendue	735 222	100,00	29 388	100,00	711 712	#####
Production stockée						
Production immobilisée						
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 900	0,53	1 500	5,10	2 700	225,00
Subventions d'exploitation	3 900	0,53	1 500	5,10	2 700	225,00
Autres produits						
<b>Total</b>	<b>739 122</b>	<b>100,53</b>	<b>30 888</b>	<b>105,10</b>	<b>714 412</b>	<b>#####</b>
<b>CONSOMMATIONS</b>						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
601100 ACHATS PARMELAN HT			-36 816	-125,27	29 453	100,00
601200 ACH.SEREZIN TVA 20% CONSTRUCT°	6 949	0,95	10 290	35,01	-1 283	-15,59
601250 ACH.SEREZIN TTC RENOVATION	125 011	17,00	407 194	#####	-200 743	-61,62
601300 ACHATS AIX LES BAINS TVA 20%	6 073	0,83	4 235	14,41	2 685	79,24
601350 ACHATS AIX LES BAINS TTC	95	0,01	241 968	823,35	-193 479	-99,95
Achats de matières premières	138 128	18,79	626 871	#####	-363 369	-72,46
et d'autres approvisionnements						
603101 VARIAT° STOCK PARMELAN			36 816	125,27	-29 453	-100,00
603102 VARIAT° STOCK SERREZIN	290 535	39,52	-417 484	#####	624 522	186,99
603103 VARIAT° STOCK AIX LES BAINS	71 975	9,79	-246 203	-837,76	268 938	136,54
Variation de stock (mat. premières)	362 510	49,31	-626 871	#####	864 007	172,29
606110 ELECTRICITE TX NORMAL	3 370	0,46			3 370	#####
606115 ELECTRICITE TX REDUIT	293	0,04			293	#####
606130 EAU	1 137	0,15			1 137	#####
606165 CARBURANTS,GAS-OIL TVA NON DED	841	0,11	1 739	5,92	-550	-39,52
606300 FOURN. ENTRET. ET PT. EQUIPT.	310	0,04	519	1,77	-105	-25,34
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	173	0,02	111	0,38	84	94,45
612200 CREDIT BAIL ORDINATEUR			1 430	4,87	-1 144	-100,00

	du 01/07/2020	%	du 01/04/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2021	CA	au 30/06/2020	CA	en euros	%
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	600	0,08	3 000	10,21	-1 800	-75,00
613500 LOCATION VEHICULE TTC	4 743	0,65	4 452	15,15	1 181	33,17
615500 ENTRETIEN VEHICULE TTC			544	1,85	-435	-100,00
616100 ASSURANCES	3 474	0,47	173	0,59	3 336	#####
616200 DOMMAGE CONSTRUCTION	1 192	0,16	1 840	6,26	-280	-19,01
616300 ASS. TRANSPORT	799	0,11	2 302	7,83	-1 043	-56,65
622600 HONORAIRES	18 512	2,52	6 180	21,03	13 568	274,45
622680 RETROCESSIONS D'HONORAIRES	25 000	3,40			25 000	#####
622700 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	365	0,05	183	0,62	219	149,18
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	162	0,02	46	0,16	125	341,45
623700 PUBLICITE	4 352	0,59	210	0,71	4 185	#####
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	16	0,00	186	0,63	-133	-89,28
625600 RESTAURANTS 10%	98	0,01	1 204	4,10	-865	-89,78
625650 RESTAURANTS 20%	46	0,01	707	2,41	-520	-91,92
625700 RESTAURANTS TTC	63	0,01	7	0,02	58	#####
626100 FRAIS POSTAUX	350	0,05	48	0,16	312	814,56
626200 FRAIS DE TELECOMMUNICATION			258	0,88	-206	-100,00
627200 COMMISSIONS & FRAIS TVA	473	0,06	601	2,05	-8	-1,68
627500 COMMISSIONS SANS TVA	2 934	0,40	2 568	8,74	879	42,77
Autres achats & charges externes	69 305	9,43	28 308	96,33	46 658	206,03
<b>Total</b>	<b>569 943</b>	<b>77,52</b>	<b>28 308</b>	<b>96,33</b>	<b>547 296</b>	<b>#####</b>
<b>CHARGES</b>						
635111 COT. FONCIERE DES ENTREPRISES	377	0,05	1 152	3,92	-545	-59,09
Impôts, taxes et versements ass.	377	0,05	1 152	3,92	-545	-59,09
Salaires et traitements						
Charges sociales						
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	1 008	0,14	1 509	5,13	-199	-16,48
681780 DOT.AUX DEPREC.AUTRES CREANCES	20 460	2,78			20 460	#####
Dotations amortissements, dep. et prov.	21 468	2,92	1 509	5,13	20 261	#####
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	1	0,00	1	0,00	-0	-47,58
Autres charges	1	0,00	1	0,00	-0	-47,58
<b>Total</b>	<b>21 845</b>	<b>2,97</b>	<b>2 662</b>	<b>9,06</b>	<b>19 716</b>	<b>925,69</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>147 334</b>	<b>20,04</b>	<b>-83</b>	<b>-0,28</b>	<b>147 400</b>	<b>#####</b>
Produits financiers						
661100 INTERETS DES EMPRUNTS & DETTES	96 669	13,15			96 669	#####
Charges financières	96 669	13,15			96 669	#####

	du 01/07/2020	%	du 01/04/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2021	CA	au 30/06/2020	CA	en euros	%
<b>Résultat financier</b>	<b>-96 669</b>	-13,15			-96 669	#####
755000 QUOTEPART BENEFICE LE PARMELAN			133 166	453,13	-106 533	-100,00
655500 QUOTE PART PERTE LE PARMELAN	-24 996	-3,40			-24 996	#####
Quote-part des opérat. en commun	-24 996	-3,40	133 166	453,13	-131 529	-123,46
<b>Résultat courant</b>	<b>25 669</b>	<b>3,49</b>	<b>133 083</b>	<b>452,85</b>	<b>-80 797</b>	<b>-75,89</b>
Produits exceptionnels						
671200 PENALITES, AMENDES FISC. & PENAL			220	0,75	-176	-100,00
671800 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			97 000	330,07	-77 600	-100,00
Charges exceptionnelles			97 220	330,81	-77 776	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>-97 220</b>	<b>-330,81</b>	<b>77 776</b>	<b>100,00</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>25 669</b>	<b>3,49</b>	<b>35 863</b>	<b>122,03</b>	<b>-3 021</b>	<b>-10,53</b>